

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2380 - LUNDI 10 AOÛT 2015



Siméon Mobondé devant la barre

Affaire Kata-Kata à Ouesso

Siméon Mobondé et six autres accusés écopent de 30 ans de travaux forcés

Le verdict du procès des présumés auteurs des crimes de sang commis entre 2012 et 2013 sur une dizaine de femmes dans les forêts périphériques de Ouesso et Pokola dans la Sangha est tombé le 7 août en soirée. La Cour d'appel de Ouesso a condamné sept personnes (dont une par contumace) et en a acquitté quatre autres. Les argu-

ments développés par l'ancien maire de Ouesso, Siméon Mobondé, qui tout au long du procès a plaidé non coupable de complicité d'assassinats et de coups et blessures volontaires n'ont pas convaincu la cour criminelle qui a requis 30 ans de travaux forcés contre ce dernier et six autres coaccusés. [Page 7](#)

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le Pdarp rallonge ses activités pour quinze mois



Le ministre Rigobert Maboundou et sa suite visitant un projet financé par le Pdarp

Au terme de sa première composante exécutée entre 2008 et 2014, le Projet de développement agricole et réhabilitation des pistes rurales (Pdarp) vient de lancer la deuxième composante de ses activités pour un coût additionnel de 5.250.000.000 FCFA cofinancée, comme la première par le gouvernement et la Banque mondiale.

Prévues pour une durée de quinze mois, les activités opérationnelles comportent entre autres la construction des infrastructures des marchés et des pistes rurales mais aussi la réalisation des microprojets dans les domaines de l'agriculture, l'élevage et la pisciculture dans différents départements du pays. [Page 5](#)

GOVERNANCE ÉLECTORALE

L'opposition souhaite une refonte en profondeur du système électoral

Les dirigeants du collectif des partis de l'opposition signataires de la déclaration ont appelé de tous leurs vœux vendredi la refonte du système électoral actuel qu'ils ont qualifié de « frauduleux ».

Pour ces partis, la refonte souhaitée portera sur l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle loi électorale impartiale et impersonnelle et à la réalisation, d'accord-parties, d'un vrai recensement administratif spécial suivi d'un nouveau découpage électoral impartial articulé sur les standards internationaux. [Page 2](#)

«PERSPECTIVES D'AVENIR»

La caravane de santé met le cap sur Ouesso

Après Pointe-Noire, où plus de 11 000 patients furent consultés, la caravane de santé communautaire qui consiste à administrer des soins gratuits aux populations met le cap sur Ouesso chef-lieu du département où le programme sera lancé le 11 août. Dans cette localité où seront célébrées, le 15 août, les festivités marquant le 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo, le programme assistera la population à travers des consultations en analyses biologiques, imagerie par résonance magnétique, chirurgie ophtalmologique, stomatologie et ORL. [Page 11](#)



Des véhicules destinés à la caravane de santé

ÉDITORIAL

Unité

Page 2

VIE DES PARTIS

Jacques Bananganzala claque la porte du PCT

Page 3

TÉLÉPHONIE MOBILE

Airtel et Mtn sanctionnées, Azur mise en demeure [Page 5](#)

ÉDITORIAL

Unité

Tout indique, à moins d'une semaine de la Fête nationale, que le 15 août 2015 sera l'un des plus festifs, des plus gais, des plus joyeux que nous ayons vécu depuis le début de notre renaissance à l'orée du vingt-et-unième siècle. Célébré dans une région du pays dont l'accès n'était pas aisé jusqu'à une date récente, il démontrera tout à la fois que le Congo avance rapidement sur la voie du développement durable, mais ne sacrifie ni ses croyances, ni ses usages, ni ses traditions sur l'autel de la modernité comme le font trop de nations dans le monde émergent.

Même si les avis divergent au sein de la classe politique sur les réformes en préparation dans le domaine de la gouvernance publique, il serait bon que la cérémonie qui se déroulera samedi à Ouessou marque aussi de façon claire la volonté de notre peuple de préserver l'unité qui lui permet de se reconstruire au lendemain des guerres civiles de 1997 et 1998. Au-delà, en effet, des passions et des divergences de vue que ces réformes génèrent inévitablement, il est indispensable que la Nation congolaise se retrouve unie autour des valeurs fondamentales qui fondent sa démocratie.

À quelques jours, à quelques heures de la Fête nationale, il n'est pas interdit de rêver que les dirigeants de la majorité et de l'opposition enterrent momentanément la hache de guerre pour célébrer ensemble le jour historique où notre pays accéda à la liberté, à la souveraineté et prit son destin en main. N'est-ce pas ce que font de nombreux peuples de par le vaste monde à chaque fois que l'occasion s'en présente ? Et ce geste très symbolique ne serait-il pas une preuve irréfutable de l'attachement de chacun à la terre qui lui a donné le jour ?

Peu importe, en vérité, que l'on soit partisan ou adversaire du pouvoir. L'essentiel, dans le moment très particulier que nous allons vivre à nouveau, est de prouver qu'au-delà de la passion, la raison est et demeure, quoi qu'il arrive, le ressort essentiel de notre action. C'est de façon très évidente ce qu'attend le peuple congolais qui sait par expérience où mène la surenchère politique et sur quels déchirements elle peut déboucher.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'opposition exige une élection présidentielle crédible

Au cours d'une conférence de presse animée le 7 août à Brazzaville, et faisant le point du dialogue alternatif qu'ils ont récemment tenu à Diata (premier arrondissement de Brazzaville), les partis de l'opposition, ont insisté sur la recommandation relative à une élection présidentielle « libre et transparente » en 2016.

Lesdits partis, signataires de la déclaration de 2012 ont à cet effet souligné l'urgente nécessité de refonder le système électoral actuel qu'il ont qualifié de « frauduleux ». Ils ont ainsi opté pour un renouveau du système électoral congolais.

L'élaboration et l'adoption d'accord-partie d'une nouvelle loi électorale impartiale et impersonnelle, la réalisation d'un vrai recense-

ment administratif spécial suivi d'un nouveau découpage électoral impartial, articulés sur les standards internationaux, sont parmi les recommandations de l'opposition.

Celle-ci exige en outre le financement équitable et juste des partis politiques et des campagnes électorales, la participation équitable des représentants des partis politiques légalement constitués à toutes les phases du processus électoral et la gestion consensuelle du fichier électoral. L'opposition souhaite également participer aux opérations d'élaboration du chronogramme des opérations pré-électorales, électorales et post-électorales, en vue de l'élection présidentielle de 2016.

Le collectif des partis de l'opposition a élaboré, au terme du dialogue alternatif, un projet de code

électoral pour lequel un comité d'experts a été mis en place pour son examen approfondi. Celui-ci, indique-t-on, fera l'objet d'un rapport circonstancié à la coordination des forces politiques et sociales opposées au changement de la constitution et œuvrant pour l'alternance démocratique en 2016. En rappel, l'opposition a relevé que « de tout temps les élections mal organisées ont été à l'origine des conflits qui déchirent le tissu social dans les pays africains ».

Au sujet de la question sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, ces partis pensent que « celle-ci est la norme suprême. Elle s'impose à tous et ne donne aucune prérogative, ni au chef de l'Etat, ni au Parlement, de convoquer un référendum sur son changement ».

Jean-Jacques Koumbema

ANGUIOS NGANGUIA ENGAMBÉ

«Le dialogue est une force politique en démocratie»

Cette expression découle de la conférence de presse que le président du Parti pour l'action de la République mâ (PAR) a animé le 7 août à Brazzaville. Il a été question de faire le point du dialogue national de Sibiti et d'ébaucher la problématique de la gestion gouvernementale.

« A Sibiti il n'y a pas eu de consensus », tel a été l'essentiel de son message. L'orateur est revenu sur les trois points de vue exprimés lors de ces assises à savoir : le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, la révision de la Constitution et, in fine le statu quo. Il s'est également exprimé sur les forces et faiblesses des conclusions du dialogue national inclusif, avant de se pencher sur la question du référendum constitutionnel.

« Le dialogue est une force politique en démocratie. Dans le respect des lois et des règlements de la République du Congo, nous vaincrons pour l'alternance démocratique, la paix, la bonne gouvernance... et la justice so-



« Le projet de Constitution que l'on pense mettre en place, ne fixe pas le nombre de mandat présidentiel. Une mandature se limite et ne peut donc être éternelle », a-t-il insisté. Répondant aux questions de la presse sur les questions constitutionnelles, ce leader politique a indiqué que le président de la République ne s'est jamais prononcé publiquement sur le changement ou non de la loi fondamentale de 2002 pour que les acteurs politiques en saisissent la cour constitutionnelle. Aussi, ajoute-t-il, tous les hommes politiques sont dans « le flou ». « Comment voulez-vous que l'on saisisse la cour constitutionnelle sur un néant. On attend que le président de la République décide sur cette question. À ce moment-là, nous, les acteurs politiques, nous nous assiérons pour regarder la question », a-t-il poursuivi, avant d'en appeler à l'unité nationale et de chuter sur le respect du calendrier électoral pour la présidentielle de 2016.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

La majorité présidentielle invite ses membres à vulgariser les conclusions de Sibiti

Le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo, a, au cours d'une assemblée générale tenue le 7 août à Brazzaville, appelé les membres et militants de cette plateforme des partis, associations et personnalités politiques à se mettre en rangs de bataille pour descendre à la base afin de restituer, à la population, les conclusions issues du dialogue national inclusif organisé du 13 au 17 juillet à Sibiti, chef-lieu du département de la Lekoumou.

Au cours de cette première réunion de la majorité présidentielle, après le dialogue de Sibiti, Pierre Ngolo a mis à profit ces retrouvailles pour faire comprendre à ses partenaires que les assises de Sibiti ont constitué une occasion de consolider la démocratie congolaise. Il a rappelé, par ailleurs, aux participants qu'au cours de la rencontre de Sibiti, une forte majorité s'était dégagée pour le changement de la Constitution. Néanmoins, a-t-il renchéri, les deux autres tendances qui ont opté pour la révision de la Constitution du 20 janvier 2002 en ce qui concerne la deuxième tendance et pour le statu quo, pour ce qui est de la dernière, a-t-il insisté, ne sont pas à négliger.

C'est ainsi, a-t-il martelé, que la majorité présidentielle devrait également sensibiliser sa base sur un éventuel referendum en tenant compte des différentes adresses du Président de la République, Denis Sassou N'Gusso, au cours desquelles il a toujours indiqué que : « Si les hommes politiques ne parviennent pas à s'entendre sur la question du changement de la Constitution, je consulterais le peuple par vote ».

En outre, le président par intérim de la majorité présidentielle a également invité les membres et sympathisants de cette plateforme à se mobiliser pour la réussite de la fête du 55e anniversaire de l'indépendance, dont le défilé militaire et civil aura lieu à Ouesso, dans la Sangha. De même, il les a appelés à être vigilants et mobilisés pour les 11e jeux africains qui se dérouleront à Brazzaville du 4 au 19 septembre à Brazzaville.

Roger Ngombé

Jacques Banangandzala quitte le PCT

L'ancien président du Conseil supérieur de la liberté de communication a annoncé sa démission du Parti congolais du travail (PCT), le 8 août, à Brazzaville. La lettre de démission, faisant mention de ses motivations, a été déposée auprès du secrétaire général, Pierre Ngolo, en date du 4 août.

« J'ai décidé de mettre fin à mon appartenance au PCT, pour être en harmonie avec ma conscience démocratique. Oui la démocratie est respectueuse des lois. Sans pression aucune, en toute responsabilité, les acteurs politiques décidèrent de mettre fin à des présidences à vie. Mieux, ils prirent l'importante décision de ne plus jamais remettre en cause l'alternance politique au Congo. Soudainement, une révélation selon laquelle la Constitution du 20 janvier doit être changée à quelques mois de la fin du deuxième mandat du président de la République. Ce n'est nullement une vision politique. J'avoue que j'ai du mal à comprendre une telle logique politique », a souligné Jacques Banangandzala, qui a rappelé le contexte politique et institutionnel ayant permis au Congo de se doter de la Constitution du 20 janvier 2002.

« Aujourd'hui assumons... », lâche-t-il et affirme être déboussolé suite à la position du PCT en faveur du changement de l'actuelle loi fondamentale. Après avoir analysé la situation politique nationale actuelle, les anciens membres du Mouvement pour le renouveau démocratique (MRD), qui avaient accepté les accords de fusion avec le PCT, ainsi que ceux qui avaient



Jacques Banangandzala

rejeté cette décision ont décidé de remettre en cause l'alliance MDR-PCT, et de voir les modalités d'adhésion à la nouvelle plate-forme politique, l'Initiative pour la démocratie au Congo.

Pour la petite histoire, membre du PCT à l'époque du parti unique, Jacques Banangandzala devient ensuite membre du Mouvement africain pour la renaissance et la solidarité, qui a donné naissance à l'Alliance congolaise pour l'ouverture, le salut et la solidarité (Acos). Face au contexte politique de l'époque, l'Acos se mit aux côtés des autres forces démocratiques pour mener la culture de la démocratie universaliste. C'est alors que les forces démocratiques unies furent créées. Celles-ci avaient pour fondement la défense des principes démocratiques, la promotion des libertés et droits humains ainsi que des valeurs de paix et de démocratie. Dans cette dynamique, le Mouvement pour le renouveau démocratique (MRD) voit le jour.

C'est à la faveur du 6e congrès extraordinaire du PCT que les membres du MRD avaient décidé de dissoudre leur parti pour adhérer au principal parti de la majorité présidentielle. À ce propos, Jacques Banangandzala marque son indignation : « Après l'échec de la transformation des Forces démocratiques unies en un grand parti national et celui de la refondation du PCT, j'avais cru à l'avènement de ce puissant instrument politique avec la tenue du 6e congrès. Or, c'était sans compter avec la survivance des pratiques monopartites et claniques. Redevenu militant à la base, j'ai pris part à quelques réunions importantes du PCT. De l'intérieur, je me suis rendu compte que le recul au niveau du parti était considérable et gravissime. Dans les années 80 on élisait déjà de manière démocratique les dirigeants du parti. Mais en 2014 par exemple, au lieu d'élection, j'ai assisté à l'imposition de nouveaux dirigeants du parti à Brazzaville ».

Josiane Mambou Loukoulou

LE FAIT DU JOUR

Le moment venu, ou maintenant?

Quelques jours du message du président Denis Sassou N'Gusso devant les deux chambres du Parlement (Sénat et Assemblée nationale) réunies en congrès, à l'occasion de la fête de l'indépendance, les oreilles des Congolais, et de la Communauté internationale se font plus longues. Toutes attendent, en effet, que le chef de l'Etat fasse des « grandes annonces » sur le futur de la nation. Et pour cause. Le débat qui agite la société congolaise sur la réforme des institutions dure depuis un long moment. Il a néanmoins aussi produit les suites de son dénouement après la tenue à Sibiti, du 13 au 17 juillet, du dialogue national inclusif ; après les assises à Brazzaville du dialogue alternatif des forces de l'opposition regroupées au sein du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad).

Notons aussi que les rendez-vous auxquels le Congo fait face sont nombreux en cette période. Il y a la célébration à Ouesso, dans la Sangha, de la fête nationale, le 15 août. Denis Sassou N'Gusso profitera sans doute de son message pour rappeler les acquis obtenus par le Congo depuis quelques années : nombreuses infrastructures

socioéconomiques bâties, « fréquentabilité » des investisseurs, climat de paix civile indéniable. Autant de gains qui le renforceront dans la conviction que malgré tout, quelque chose se fait dans le pays. Il y a aussi, le déroulement du 4 au 19 septembre des 11e jeux africains. Les jeux dits du cinquantenaire dont le Congo, pionnier en la matière, à la charge d'abriter cette année après une première aventure réussie en 1965. Ici, également, le message du président de la République ne manquera pas de souligner la fierté nationale que constitue l'organisation de ce grand événement.

On a envie de dire que le 15 août, comme les JA, sont des manifestations connues d'avance. En l'occurrence, le message de Denis Sassou N'Gusso sur ces deux questions pourrait s'apparenter à quelque chose de normale, alors que les uns et les autres garderont l'écoute attentive sur ce qui semble les préoccuper davantage et qui a été indiqué plus haut : ses « grandes annonces » sur l'échéance de 2016. D'autant que la municipalisation accélérée de la Bouenza, la dernière de la série en termes d'énumération après le passage dans les onze autres du pays fut annoncée l'année dernière, les Congolais ne se contenteront plus

seulement d'une déclaration faisant allusion à ce déploiement chez les natifs et natives de ce département.

Mais, disons aussi qu'à force de tout attendre de ce message, on pourrait bien évidemment déchanter. Personne, y compris nous dont le métier est parfois de spéculer, n'est dans les secrets du président de la République pour certifier que dans cette adresse présidentielle sur l'état de la nation, tout sera dit. Personne n'est non plus sûr d'avancer que ce ne soit pas le cas. Il se pourrait toutefois, au regard des deux principaux événements référencés plus haut, qui requièrent tout de même de se dérouler dans la plus grande quiétude ; dans la tranquillité pour le premier (fête nationale) et dans le plus grand fair-play pour le second (jeux africains), que Denis Sassou N'Gusso choisisse, concernant là où il est le plus attendu, de ne prononcer que ces trois mots : « Le moment venu ».

Ayant tout entendu dire par ses compatriotes dont il a demandé de débattre librement de la question liée à la réforme ou non des institutions de la République, ayant donc mesuré les aspirations des uns et des autres,

et même si le temps presse, lui qui garde encore une certaine marge de manœuvre sur cette notion du temps qui va vite, il peut attendre de voir se dérouler les deux fêtes de l'indépendance et de la jeunesse africaine avant de se prononcer sur la question. Tout comme, il peut démentir toutes les conjectures ambiantes et décider de fixer les esprits sur l'option que les événements lui commanderont.

Le chef de l'Etat a eu l'occasion de dire, s'agissant de cette question fondamentale du débat politique qu'en dernière analyse, ce sera aux Congolais de se prononcer pour mettre un terme à la polémique ainsi créée. A noter aussi le troisième rendez-vous de la série, international cette fois, qui interviendra à la fin de l'année lorsque les dirigeants du monde se retrouveront à Paris, en France, dans le cadre du sommet sur le climat. Au-delà des discussions sur le réchauffement climatique, peut-être chaque pays portera sur lui son propre climat social de cette période-là. Les échéances sont capitales et méritent d'être abordées avec la plus grande sérénité. Ne dramatisons rien cependant.

Gankama N'Siah

AVIS DE RECRUTEMENT

La Fondation ASPINALL au Congo

Recherche pour la mise en œuvre du PROJET PROFADÉLLE-2 :

1 Assistant(e) Technique pour le poste de Directeur Technique et Financier

1 Assistant(e) de Direction pour le poste de Secrétaire Comptable

1 juriste pour la fonction de Consultant National

Avis de vacance de poste :

Le Projet Lésio-Louna recherche 1 candidat(e) au poste d'Assistant(e) de Direction

Pour tout renseignement,

Veuillez contacter les numéros : 055879999 / 066879999 / 066648543 / 053497970

Ou encore adresser un courriel à l'adresse : gorille.congo(g)gmajl.com

Pour recevoir les Termes de Référence y relatifs

LES ÉTUDES EN EUROPE (UKRAINE) A LA PORTEE DE TOUS

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville, Monsieur Faustin NGOBEYA, informe les parents d'élèves et aux étudiants que les inscriptions au titre de l'année académique 2015-2016 sont ouvertes et se poursuivent.

• Les diplômés demandés pour les études supérieures sont: Baccalauréat, BTS, Licence, dans les filières suivantes : Médecine générale ; Pharmacie ; Stomatologie ; Médecine vétérinaire ; Hygiène-Sécurité et Environnement ; Pétrochimie ; Exploitation des forages gazoducs ; Forage en mer et sur terre ; Exploitation des forages pétroliers ; Géologie ; Exploitation minière ; Génie civil ; Electricité ; Mécanique générale ; Mécanique auto ; Finance et crédit ; Comptabilité audit ; Transport et logistique ; Marine marchande ; Aviation civile ; Architecture ; Maintenance informatique ; Management des ressources humaines ; Economie et bien d'autres (plus de 2000 filières).

• Pour les études moyennes, les diplômés demandés sont : BEPC ; BEP ; BET ; dans les filières suivantes ; Médecine ; Pharmacie ; Electronique ; optique et bien d'autres.

NB : Par ailleurs, le Consul rappelle à tous les élèves et étudiants, que les formalités de voyage pour les études à l'étranger commencent par :

- L'établissement d'un passeport ordinaire auprès des autorités compétentes ; et,
- Le retrait de l'attestation de réussite aux diplômés cités et du relevé de notes.

Nos adresses :

Facebook : Universitésperspectivesformation

Brazzaville : 132, rue Bangou Plateau des 15 ans (vers l'Eglise catholique Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde).

Tél. : 06 841 55 35 / 06 613 23 81 / 06 825 67 53 / 06 668 56 35 / 04 418 55 69 / 01 668 56 35 / 04 404 29 89

Pointe-Noire : En face de la Radio Océan (Linda) à Tchimbamba, Rue Mbéndé Bâtiment n° 27.

Tél. : 06 814 24 28 / 04 404 29 89 / 05 386 35 01 / 06 668 56 35 / 04 418 55 69 / 01 668 56 35 / 06 841 55 35 / 06 613 23 81

IN MEMORIAM

5 Août 2008-5 Août 2015. Cela fait exactement 7ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre frère, père, époux : Jean Merlyns Yanga, inspecteur des Postes et télécommunications.

Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide. Sur ce, Rosé Adèle, Nelly, Christ et Jydhel ainsi que le colonel Guébé et familles prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard.

A cet effet, des messes seront dites aux églises : Anne Marie Javoueh ; Fatima et la Cathédrale Sacré-Cœur le 5, 6, 7, 8, 9, 10 Août 2015 à 6h30. Papa tu seras à jamais gravé dans nos cœurs.



Chère maman, Depuis que tu nous a quittés si subitement, il y a 5 ans quel trou béant et quel bouleversement dans notre vie. Cette cicatrice est loin d'être refermée.

Tu resteras toujours dans notre mémoire une maman charmante, accueillante et chaleureuse, toujours disponible pour nous et la famille.

Tu nous manque, veille sur nous.

Avec toute notre tendresse et pour toujours.

Ta famille.

Que tous ceux l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse à son égard.

**NÉCROLOGIE**

Addhas Sylvia, la famille Mangoli et la famille Ndende ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur neveu, fils et frère

Mangoli Nkouka Patrick Hermann, alias Papy, agent de Télé-Congo, survenu le 1^{er} août à Brazzaville.

La veillée mortuaire se

tient au n°72 rue

Likouala Poto-Poto

La date des obsèques

vous sera communiquée

ultérieurement.



Bob Moumbélé, agent des Dépêches de Brazzaville, Pointe-Noire, les familles Moumbélé et Makouika, informent parents, amis et connaissances que les obsèques de leur regrettée fille, sœur, mère tante Brigitte Moumbélé, décédée le 02 Août 2015 auront lieu le 11 Août 2015, selon le programme ci-après :

8h00 : Départ pour la morgue
9h00 : Levée de corps à la morgue
10h00 : Recueillement au domicile familial sis arrêt Colonel, quartier Tchimbamba
15h00 : Départ pour le cimetière municipal de Vindoulou
16h00 : Retour et fin de la cérémonie



Wilfrid Olo agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Okandze, la veuve Pauline Nianga, la veuve Thérèse Ikobo et les parents ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur père et époux Jérôme Okandze Oko, survenu le vendredi 31 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°100 rue Massa à Talangai (arrêt général Adoua). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

**IN MEMORIAM**

7 août 2014-7 août 2015 Il y a déjà un an jour pour jour que notre enfant Talianna Mouandja a été brutalement arraché à notre affection, ni l'absence, ni le temps ne tarirent nos larmes. aussi, les familles Dequet-Bollo et Gomes prient tous ceux qui l'on connu et aimé d'avoir en ce jour de triste anniversaire une pensée pieuse pour lui.



DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le Pdarp lance les activités de 2015

Afin d'inciter la population à l'activité agricole et de faciliter l'évacuation de leurs produits vers les grands centres urbains, le projet de Développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdarp) a de nouveau, inscrit dans son agenda de 2015 plusieurs activités à réaliser. Ceci, grâce à une enveloppe additionnelle d'un montant de 5.250.000.000 de FCFA, cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale.

C'est ainsi que le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, a procédé le 5 août à Imvoubu, dans le département du Pool, au lancement officiel des activités opérationnelles de ce projet à travers le territoire national.

Le ministre en a profité pour visiter quelques infrastructures de marchés en construction au profit des habitants de Nkouo et d'Imvoubu situés respectivement à 83 et 123km de Brazzaville.

« Dans ces deux villages, les légumes sont vendus à même le sol, ce n'était pas convenable. C'est pourquoi nous avons décidé de construire les marchés. Cependant, compte tenu de la distance qui sépare l'ancien village de Nkouo et le nouveau village agricole, nous avons pensé construire deux marchés. L'un sera constitué de 20 étales et l'autre de 60 », a expliqué Rigobert Madoundou.

Les travaux dont le coût s'élève à 62 080 950 FCFA pour le chantier de Nkouo et 72 588 250 FCFA pour celui d'Imvoubu, sont exécutés par les sociétés Herisar et EBCS. Selon les techniciens sur le terrain, la fin des travaux pourrait intervenir dans deux mois.

Outre ces infrastructures de marché, le chantier de réha-

bilitation de la piste agricole sur l'axe Ingolo-Mah-Imvoubu (Pool) a également été inspecté. Prévu pour un coût de 95 915 000 FCFA les travaux à réaliser consistent à traiter les points critiques tels les bourniers et la stagnation des eaux.

À Djambala, chef lieu du département des Plateaux, il a été question d'apprécier les pistes agricoles d'Yonon-Ossa-Kialé (17km) et Djambala-Abala-ndolo (10km), avant de procéder à la clôture d'un séminaire de formation sur la technique haute intensité de main d'œuvre (HIMO), à laquelle ont pris part 18 personnes.

Encore à l'étape embryonnaire, cette technique d'entretien des pistes rurales consiste à utiliser à la place des machines, la main d'œuvre locale. L'objectif poursuivi est de créer des emplois et de lutter contre la pauvreté.

Dotés d'outils nécessaires pour mettre en œuvre les acquis de cette formation, sur le terrain, ces participants sont appelés à transmettre leur connaissance aux autres.

Autres actions

Le Pdarp a apporté une assistance financière de plus de cinq millions FCFA, aux pôles de croissance se trouvant dans les départements du Pool et

des Plateaux. Il s'agit du groupement Kouembali, installé au village Abi, à 45km de Ngo. Composé de huit producteurs, cette association a la responsabilité de produire 7 hectares de banane Plantin.

« Nous sommes dans la phase de préparation du terrain. Dans une ou deux semaines, nous commencerons avec le planting des rejets en provenance de Loudima, en attendant que nous soyons formés pour en produire sur place », a indiqué le chef de ce groupement, Gaily Hyacinthe.

D'autres bénéficiaires de cette assistance cultiveront du maïs sur 15 hectares sur l'axe compris entre Inoni-Imboulou. Déjà traité et pulvérisé, le sol n'attend plus qu'à être ensemencé. La société de relance de développement des filières, située

sur la piste Massa-Maty centre, réhabilitée par le Pdarp produira, quant à elle, 10 hectares de manioc.

« En appuyant ces microprojets, nous participons à la lutte contre la pauvreté. S'il y a une difficulté qui bloque le développement du secteur privé notamment l'activité agricole dans notre pays, c'est bien l'accès au financement », a indiqué le coordonnateur du Pdarp, Isidore Ondoki, avant de préciser : « les groupements de manioc que nous avons choisis grâce aux directions départementales et aux secteurs agricoles contribuent seulement à hauteur de 5%. Le reste du financement est apporté par le projet ».

Notons que le parc à bois de Koumou (Plateaux) où l'on développe les boutures saines

de manioc et le Centre d'appui technique (CAT) des ovins situé à Inoni Falaise ont aussi reçu l'appréciation de la tutelle. Cette dernière a recommandé de prendre en compte dans le budget exercice 2016, notamment l'enveloppe qui servira à achever les logements des employés dudit centre débuté en 2008.

Le Pdarp, rappelle-t-on, vise à améliorer les capacités des personnes pauvres vivant en zone rurale ; à accroître leurs revenus grâce à la mise au point et à la promotion des techniques agricoles améliorées ; améliorer des infrastructures de marché et de réhabilitation des pistes agricoles ; formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de dépenses agricoles axés sur la réduction de la pauvreté.

Lopelle Mboussa Gassia

QUALITÉ DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Airtel et MTN frappés au portefeuille

Les opérateurs de téléphonie mobile du groupe MTN et Bharti Airtel perdent une année d'activité d'exploitation équivalente à 120 milliards Fcfa pour le premier et 100 milliards Fcfa pour le second. Une conséquence de la réduction de la durée de leur licence 2G et 3G, suite à la mauvaise qualité de leurs réseaux respectifs.

Le ministre des Postes et télécommunication, Thierry Lezin Mougalla, a confirmé le 7 août à Brazzaville la sanction infligée par l'Agence de régulation des postes et communication électronique (Arpce). La décision a été prise à la suite des tests de contrôle entrepris le mois dernier, relevant l'état de dégradation des réseaux, surtout en ce qui concerne l'appel vocal.

Face à cette sanction, les deux opérateurs seront obligés de renouveler leur licence de 15 ans, une année avant la date d'échéance (2029 pour Airtel et 2028 pour MTN). « C'est une sanction exemplaire. Les opérateurs devront comprendre que la prochaine étape, en cas de non amélioration, serait le

retrait de la licence », a souligné Thierry Mougalla.

En effet, les opérateurs s'étaient engagés à redresser la qualité de l'appel voix qui n'est plus appréciable depuis plusieurs années. Malheureusement jusqu'à ce jour, cela n'a pas été amélioré. Les abonnés se plaignent toujours. L'Arpce a apporté des preuves scientifiques de ce constat amer, grâce à l'acquisition d'un équipement pour ce type de contrôle.

Le régulateur a soumis les résultats de ces tests et transmis le rapport au ministre de tutelle. « La qualité s'est dégradée, car il y a des seuils qui permettent de le déterminer. (...) Félicitation à l'Arpce pour la qualité du rapport qui prouve scientifiquement les faits avérés », a conclu le chef du département des télécoms, rassurant les agents des sociétés épinglées, que leurs entreprises continuent de travailler.

Le ministre qui a pris connaissance du rapport, a promis publier très rapidement les arrêtés ministériels notifiant la sanction, dans le journal officiel.

Par ailleurs, Equateur Télécom

Congo, exploitant sur la marque Azur a quant à elle bénéficié d'une circonstance atténuante de six mois pour se conformer aux dispositions réglementaires, n'ayant pas fait l'objet d'une mise en demeure préalable. Rappelons que le premier travail des opérateurs, est celui de fournir une qualité d'appel voix appréciable avant de se pencher sur les autres services (sms, internet, mobile money, ...). Leurs cahiers de charge respectifs sont clairs à ce sujets. Ils leur imposent, dans le cadre de l'exploitation de leurs réseaux, de maintenir les indicateurs de qualité à des niveaux qui ne soient pas en deçà des normes et standards internationaux en la matière.

Notons que cette sanction intervient au moment où les résultats financiers du sud africain MTN sont en baisse au premier semestre de l'année en cours. Il ressort de son rapport publié le 5 août dernier, que son chiffre d'affaire, 5,07 milliards d'euros, au 30 juin est en recul de 4,9%, par rapport à la même période l'an passé. une performance qui impacte directement sa rentabilité.

Nancy France Loutoumba

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Gouesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	2 au 4 septembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	7 au 10 septembre 2015
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	14 au 18 septembre 2015
Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	21 au 25 septembre 2015
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	28 septembre au 2 octobre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

ÉDUCATION

La Jeunesse chrétienne combattante sensibilisée aux méfaits de l'alcool

Plus de cinq cents jeunes venus de partout dans le monde participent, depuis le 30 juillet, à un colloque international de la JCC (Jeunesse chrétienne combattante), l'un des organismes du Ministère chrétien du combat spirituel que dirigent le couple berger, Elisabeth et Joseph Olangi.

Les conférenciers en provenance de la République démocratique du Congo, du Botswana, de l'Angola, etc. ont expliqué aux jeunes, avec images à l'appui, les dangers de la prise de l'alcool et autres stupéfiants, et les conséquences que peuvent engendrer la prise de l'alcool dans la vie d'une personne.

Dans le premier exposé fait par le Dr Sergine Sungani, médecin à la clinique Rapha de Kinshasa, l'oratrice a tout d'abord défini la boisson alcoolisée comme étant une boisson fermentée contenant de l'alcool éthylique ou étanol. Sur le plan scientifique, la consommation de l'alcool, a-t-elle dit, présente de nombreux risques pour la santé. « L'alcool ingurgité arrive dans l'estomac avant de migrer vers le petit intestin. Après environ une demi-heure, l'alcool passe directement dans le sang. Il rejoint ensuite tous les or-

ganes et en particulier le cerveau et le foie. Ensuite, l'alcool non métabolisé par le



foie le quitte pour aller vers le cœur. L'alcool peut causer des troubles physiques et mentaux et la diminution de la productivité », a expliqué le Dr Sergine Sungani.

Sur le plan spirituel, elle a recouru à la bible qui enseigne plutôt d'être rempli par le Saint-Esprit : « Lorsque nous

dépendons de l'alcool, nous ne sommes plus guidés par l'esprit de Dieu, mais par le monde des ténèbres ».

Elle a également évoqué les raisons de la consommation de l'alcool chez les adolescents qui sont l'hérédité, l'en-

vironnement, le souci d'intégration, etc.

Dans la deuxième partie consacrée aux questions-réponses, des jeunes ont voulu savoir si une femme enceinte est autorisée à prendre de l'alcool, et s'il existe un cadre approprié au niveau du Ministère chrétien du combat

spirituel chargé d'éduquer les jeunes.

Une femme enceinte, a répondu le Dr Mashini du Botswana, n'est pas autorisée à prendre de l'alcool, car « l'alcool est une substance potentiellement toxique

tation sociale de l'enfant ». Il s'agit, plutôt, a-t-il poursuivi, de prendre conscience des risques, car « consommer de l'alcool pendant la grossesse est plus dangereux pour le fœtus. C'est la drogue la plus dangereuse pour les femmes



Des jeunes filles suivant attentivement les différents exposés

pour l'adulte, car des milliers d'individus en meurent chaque année. C'est donc, à l'évidence, une substance toxique pour l'enfant, qui provoque des malformations. La consommation d'alcool pendant la grossesse est une cause majeure de retard mental et d'inadap-

enceintes ». Aussi, la JCC), a indiqué un autre intervenant, est un cadre idéal pour l'éducation des jeunes.

Rappelons qu'au cours de ce colloque qui a pris fin le 9 août, les jeunes ont également suivi un exposé portant sur la jeunesse face à l'Internet.

Yvette Reine Nzaba

REVOLUTION - B&B CONSULTING / PHOTOFESTIVAL B&B

GROUPES SOROM COLOR
Présente

BRAZZA FASHION NIGHT 2015

7 & 8 AOÛT
AU PALAIS DES CONGRÈS
BRAZZAVILLE

SOUS LE HAUT PATRONAGE

MPMEA
LE MINISTÈRE DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
ET DE L'ARTISANAT

AMINA VMK THE WEB VISION ECAir VLISCO EBONNE AFRICA ST ragec

Toutes les infos sur www.brazzafashionnight2015.com Tickets standard: 20 000 FCFA / Tickets VIP: 50 000 FCFA

TOUS LES MARDIS, DU CINÉMA À LA SALLE « MBONDA » DE L'HÔTEL AFRICA



AU PROGRAMME :

Le 11 Août: The Equalizer (Denzel Washington)

Le 18 Août: Kingsman (Samuel)

Le 25 Août: Sabotage (Arnold Schwarzenegger)

Tarif : 2.000F CFA

Pour l'achat de tickets, adressez-vous à la réception de l'hôtel.
41, Rue kouyous poto poto

Contacts :

222 60 01 03

05 513 70 71

Edith & Alain Roger Mbengue

Chers parents, amis et collègues,
Nous vous remercions d'avoir partagé notre bonheur et d'avoir fait que le samedi 1er Aout 2015, date de notre mariage coutumier soit un jour inoubliable qui sera gravé à jamais dans nos cœurs.

Merci pour vos cadeaux,
Merci pour vos sourires,
Merci pour votre présence.



COUR D'APPEL DE OUESSO

30 ans de travaux forcés prononcés contre Siméon Mobondé et six autres accusés

Le verdict du procès des présumés auteurs des crimes crapuleux commis entre 2012 et 2013 dans les forêts périphériques de Ouesso et Pokola est tombé plutôt que prévu le 7 août en soirée. La cour a condamné sept personnes dont une par contumace, Gaston Mboloko qui s'était évadé, et en a acquitté quatre autres

Modomowé, Michel Nganga Manenga, Patrice Bangondzo, Benjamin Bita et Gaston Mboloko coupables



Patrice Bangondzo



Michel Nganga Manenga



Vanny Sosthène Etsoa



Abel Modomowé

Les arguments développés par l'ancien maire de Ouesso qui a plaidé non coupable tout au long du procès dit des « Kata-Kata » n'ont pas convaincu la cour criminelle qui était en deuxième session ordinaire du 1er au 7 août. En effet, Siméon Mobondé a été reconnu coupable des chefs d'accusation qui pesaient sur lui, notamment de complicité d'assassinats et de coups et blessures volontaires.

Selon le verdict rendu par la cour et les jurés, Siméon Mobondé et Sosthène Vanny Etsoa « Asta Guerra » sont coupables d'avoir dans les mêmes circonstances de temps et de lieu ensemble et de concert par dons, promesses, machination ou artifice, provoqué les crimes commis courant 2012 et 2013 à Ouesso et Pokola par Abel Modomowé, Michel Nganga Manenga, Patrice Bangondzo, Gaston Mboloko

et Benjamin Sounga Bita ou donné des instructions pour les commettre. Ils ont été également reconnus coupables de s'être rendus à Pokola et Ouesso courant 2012 et 2013, ensemble et de concert organisé en bande en vue de commettre des infractions contre les personnes et contre les propriétés.

« La cour déclare les accusés Siméon Mobondé, Vanny Sosthène Etsoa, Abel

des faits qui leur sont reprochés, en répression leur faisant application à la loi, les condamne à la peine de 30 ans de travaux forcés », a prononcé le premier président de la Cour d'appel de Ouesso, Christophe Bienvenu Babela, se référant à certains articles du code pénal et du code de procédure pénale.

Ainsi la cour et les jurés sont allés plus loin par rapport aux peines requises par le ministère public représenté

par le procureur général près la Cour d'appel de Ouesso, Rufin Bouka, qui avait requis une peine de 20 ans de travaux forcés. Les sept condamnés qui disposent de trois jours pour formuler un pourvoi en cassation sont également obligés à payer aux ayants droits de chacune des cinq victimes décédées reconnues par la cour la somme de 20 millions FCFA. A chacune des victimes blessées, ils doivent verser la somme de 5 millions FCFA. Quatre accusés acquittés Inculpés pour association de malfaiteurs pour avoir organisé en bande en vue de commettre des infractions contre les personnes et contre les propriétés à Ouesso, le 3 février 2014, les accusés Emery Christian Sassa Ngouna, Lyeven Oko-Atipo, Jean Lambo et Alphonse Momboma, ont été purement et simplement acquittés par la cour. Emery Christian Sassa Ngouna a été ensuite acquitté sur le chef d'accusation de recel de téléphone cellulaire. Avec sept condamnés et quatre acquittés, ainsi s'achève l'épineuse affaire des Kata-Kata qui a ébranlé la ville de Ouesso depuis quelques années.

Parfait Wilfried Douniama

REMERCIEMENTS



Suite à la disparition tragique le 28 juillet 2015 et à sa mise en terre le 4 août de Maurice Lombondo Ngapella alias Loïck « Le Koube », brancardier principal au CHU de Brazzaville, Champion Maurice Lombobo et famille remercient très sincèrement la direction générale et le personnel de l'établissement notamment celui des urgences pour le soutien multiforme.

CHANGEMENT DE NOM

Pour des raisons familiales et sur décision de sa maman, Mlle Félicité Clara Antonelia change son nom en celui de Clara Antonelia Félicité OUASSISSADIO.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

UN VOYAGE SUR LA RN1

Le « colis » de Mâ Catherine...

La débrouillardise est le propre de celui qui cherche. Pour les commerçants sur la Route nationale N°1, elle passe par l'emploi d'un mégaphone.

Vous connaissez Mâ Catherine ? Ne vous fatiguez pas : la réponse unique est non ! Car il ne s'agit ni de votre tante, ni de la voisine à côté, ni de la vendeuse du marché de Ouenzé. La 'Mâ Catherine' dont il est question ici (Maman Catherine, dans la forme déroulée de respect qui nous fait honneur lorsqu'on veut parler de femmes d'un certain âge), personne ne l'a vue. Personne ne lui a serré la main, ne lui a parlé : il s'agit d'une formule qui fait rage sur la route nationale N°1, et surtout entre Pointe-Noire et Loutété. Qui est donc cette figure mythique ? Commençons d'abord par situer le phénomène.

On a beaucoup dit sur la route qui relie Pointe-Noire à Braz-

zaville, et même Ouesso maintenant. Le trafic commence à y être intense, signe d'un intérêt certain chez le Congolais pressé. La route met Dolisie à trois heures de Pointe-Noire, c'est une aubaine pour les commerçants. Aussi, d'abord sous la forme des containers, puis des camionnettes réfrigérées, se sont-ils lancés dans un créneau qui n'étonnera personne : celui de la vente de poisson de mer. Avec une route aussi rapide en effet, le poisson de mer pêché au large de Pointe-Noire n'a plus à subir la torture dans des containers convoyés par le train. Avec d'ailleurs au bout une odeur peu glorieuse à l'arrivée ; puant, presque en décomposition. La route de Pointe-Noire à Loutété (et peut-être même au-delà) est désormais sillonnée par des voitures-taxi d'un genre particulier. Elles quittent Pointe-

Noire tôt le matin, avec dans leurs coffres à bagages des glacières remplies de glace ... et de poisson conservant leur fraîcheur. Jusqu'ici rien que de plus normal.

Où Mâ Catherine intervient est que ces voitures, de plus en plus nombreuses désormais, sont surmontées d'un mégaphone, un instrument capital pour la suite de l'affaire (dans tous les sens du mot). Le long des routes et des villages, celui-ci répète un message enregistré sur MP3 et commun à tous les vendeurs de poisson : « Mâ Catherine, votre colis de poisson est arrivé. A 100F, vous avez du makouala (hareng) frais, savoureux en mouambe ou avec de l'oseille. Amenez vite votre panier ou votre bassine ! ». On a compris que tous ceux qui accourent pour acheter du poisson de mers livré pratiquement à domicile, hommes ou femmes, seront les Mâ Catherine visés !

Lucien Mpama



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
25/07/2015 – BRAZZAVILLE

La Une du dernier *Mbote!* consacrée à Dakar!

ECAir, Equatorial Congo Airlines, (www.flyecair.com), la compagnie aérienne nationale de la République du Congo, dirigée par Fatima Beyina-Moussa, vient de publier le douzième numéro de son magazine de bord *Mbote!* ("Bonjour" en lingala).

Magazine trimestriel édité par Prestige communication, le *Mbote!* Magazine est un excellent compagnon de voyage, moderne et infiniment épuré.

A la Une du numéro 12 du *Mbote!* Magazine, Dakar et son lac rose. Le lac Retba, une merveille de la nature est l'un des sites touristiques les plus visités au Sénégal... Dakar est connectée à Brazzaville via Bamako par trois rotations hebdomadaires opérées en Boeing 757, d'une capacité de 148 sièges, dont 16 en classe affaire. Autre ville à découvrir dans ce *Mbote!* : Bruges. Depuis le second trimestre 2015, ECAir propose une continuation en bus au départ de Paris pour Bruxelles.

Dans le *Mbote!*, retrouvez toute l'actu sur la République du Congo et les préparatifs de la Fête de l'Indépendance du 15 août, mais aussi beaucoup de culture avec l'interview de Alvy Zamé, jeune chanteur d'origine congolaise, révélé dans The Voice 4, notre coup de coeur : l'écrivain Glad Amog Lemra et des portraits d'artistes à retenir, comme la chanteuse congolaise Mya.

De la mode avec des focus sur Imma Baumgartner, la créatrice de la marque Time4africa et Jean Doucet. Découvrez également le stand up puddle, un nouveau sport de glisse nautique, nos conseils pour profiter à fond de vos voyages et nos recettes pour devenir des as de la cuisine africaine.

A ne pas rater, le cahier ECAir News, avec toutes les infos sur la compagnie : les célébrations de la Journée de la femme, le barbecue du 1er mai, la possibilité de louer une voiture en achetant son billet d'avion par le biais de Mobacar, la présence d'ECAir au forum Aviation Africa à Dubaï ou encore à l'assemblée générale de IATA à Miami...

Bonne lecture!

Nicolas Négoce
Responsable de la Communication et des Relations Publiques
Tel : +242 06 510 30 23 – Courriel : nicolas.negoce@flyecair.com

A propos d'ECAir:

Compagnie aérienne nationale de la République du Congo créée en 2011, ECAir, Equatorial Congo Airlines, emploie plus de 500 collaborateurs. En 2014, la compagnie a transporté près de 400 000 passagers. ECAir opère jusqu'à 136 vols hebdomadaires depuis Brazzaville (République du Congo) vers Paris CDG, Dubaï, Beyrouth, Cotonou, Douala, Libreville, Bamako, Dakar, Pointe-Noire, Ollombo. Equatorial Congo Airlines, qui dispose de 7 avions, a également mis en place une navette fluviale pour les passagers en provenance ou à destination de Kinshasa (République démocratique du Congo) et entre Paris CDG et Bruxelles. ECAir est la première compagnie congolaise à relier directement le continent au Moyen-Orient avec des vols vers Dubaï et l'Europe avec des vols vers Paris. Visitez Flyecair.com ou téléphonez au +(33) 01 78 77 78 77 ou au +(242) 06 509 05 09. Notre siège se situe en face de l'Aéroport de Maya-Maya, à Brazzaville, République du Congo.
Pour plus d'informations :

Informations et réservations : www.flyecair.com / Visuels : www.flyecair.com/gallery / Facebook : www.facebook.com/pages/ECAir-Equatorial-Congo-Airlines
Twitter : www.twitter.com/ECongoAirlines / Instagram : [econgoairlines](https://www.instagram.com/econgoairlines)

TRIBUNE

Les normes financières et monétaires internationales et la performance des économies de l'Afrique subsaharienne

La performance économique d'un pays est influencée par les politiques des institutions financières et monétaires internationales, telles que les économies qui s'insèrent le mieux dans la mondialisation des échanges sont celles qui s'adaptent aux normes définies depuis le 22 juillet 1944 à Bretton Woods aux États-Unis par 730 délégués des 44 nations alliées, et un observateur: l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Le système monétaire et financier mondial qui en résulta fut organisé autour du dollar américain, mais avec un rattachement nominal à l'or. Ce système fut fixe, mais ajustable sous réserve de l'accord des autres parties. Les banques centrales acceptèrent les dollars comme s'ils étaient de l'or et s'abstenaient de demander la conversion. Elles devaient créer de la monnaie locale à concurrence des dollars reçus.

Mais l'efficacité de ce système dépendait de la volonté des politiques à respecter ses normes et aussi de la capacité d'une puissance à les faire appliquer. L'absence de régulateur universel a abouti à l'abandon de la convertibilité en or du dollar en 1971 pour déboucher sur un système moins régulé de changes flottants qui est à l'origine de la crise financière et monétaire actuelle. En effet, depuis les accords de la Jamaïque de 1976, les parties avaient accepté le principe selon lequel, pour les différentes monnaies étrangères éligibles, le taux de change sera déterminé librement sur le marché des changes en fonction de l'offre et de la demande des monnaies. Le rôle des institutions financières internationales de définir et de réguler la politique monétaire et financière mondiale s'en trouve renforcé, notamment celui de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI). Il en est de même de celui de l'organisme chargé d'organiser et de réguler le commerce international, créé en 1995, avec la naissance de l'Organisation mondiale du commerce, après les cycles de négociations de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce datant de 1947. Quatre politiques normatives en faveur des économies en développement aux performances différentes se distinguent:

1) le développementarisme (1947-1974) qui consiste à financer la stabilisation à court terme de la demande globale d'un pays, en agissant sur la consommation et l'investissement, afin de rétablir l'équilibre de la balance de base (transactions courantes plus les capitaux non monétaires). Les remèdes proposés consistent à mener conjointement une politique budgétaire et monétaire restrictives. Les chocs pétroliers de 1973-1974 montrèrent les limites de l'austérité économique;

2) le monétaro-libéral (1974-1994) qui repose sur la libéralisation totale de l'économie. Les institutions de Bretton Woods encouragent la croissance économique par un contrôle strict des équilibres monétaires et financiers de chaque pays par le transfert des Plans d'ajustement structurel (PAS), initialement conçus pour améliorer la croissance dans les pays riches, vers les pays en développement. Le PAS consiste essentiellement à démanteler les filières des activités économiques déficitaires, privatiser les entreprises publiques déficitaires, limiter les recrutements des fonctionnaires et dévaluer la monnaie des

pays concernés. Le bilan est une maigre amélioration des exportations des produits agricoles de rente, qui est ralentie par les distorsions institutionnelles des États faiblement intégrés;

3) la « bonne gouvernance » (1994-2005) est fondée sur le financement des mesures destinées à promouvoir un cadre institutionnel basé sur la responsabilité, l'État de droit, l'honnêteté et la transparence. En Afrique, trois profils s'observent: a) le profil « exhaustif » caractérisant les pays dont les contre-performances trouvent leur origine dans les distorsions institutionnelles comme le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon. Le soutien financier est de type PAS pour créer un potentiel institutionnel durable; b) le profil « enclavé » dans lequel les pays connaissent plus des problèmes techniques et de management qu'institutionnels. Ce sont les cas du Ghana, du Zimbabwe, de la Tanzanie, du Nigeria, du Botswana et du Cap Vert. Le financement concerne l'assistance technique; c) le profil « hybride » regroupant les pays ayant les caractéristiques des deux profils précédents, notamment la Mauritanie, le Niger, le Kenya et d'autres pays. Les financements sont de types PAS et assistance technique. Ces financements différenciés ont mis plusieurs pays d'Afrique sur la trajectoire de l'émergence économique;

4) l'émergence économique (2005 à nos jours) consiste à financer les économies en développement qui créent davantage de richesse en diversifiant leurs activités, captant continuellement des afflux importants d'investissements internationaux et présentant une gouvernance saine, un cadre managérial efficace et un climat d'affaires incitatif. Deux groupes émergent en Afrique: a) les « Lions d'Afrique » sont les économies dont le taux d'investissement est resté élevé entre 2004 et 2015 comme l'Afrique du Sud (19,9% en 2004 à 19,5% en 2015), le Nigéria (16% à 15,2%), le Ghana (22% à 25,9%), le Kenya (17,2% à 20,7%), le Sénégal (26,3% à 26,2%) et le Burundi (18,1% à 18,7%); b) les « Lionceaux d'Afrique » sont les économies fortement exposées aux distorsions institutionnelles et organisationnelles, managériales, au climat d'affaires faiblement incitatif, mais disposant des taux d'investissement internationaux élevés entre 2004 et 2015 comme le Congo (20,9% en 2004 à 34% en 2015), l'Angola (12,6% à 14,6%), le Cameroun (16,5% à 20,3%), le Gabon (22,4% à 29,4%), au Tchad (22,6% à 32,9%), au Mali (28,2% à 32%), au Niger (23,2% à 40,8%), la RDC (14,3% à 22,7%) et la Côte d'Ivoire (13,9% à 16,3%).

Ainsi, en l'absence d'une autorité de régulation universelle des normes financières et monétaires internationales, les économies qui s'adaptent efficacement aux normes des institutions internationales s'insèrent mieux dans la mondialisation. Celles qui s'en éloignent mettent en péril leur développement économique, en s'exposant aux diverses distorsions qui ne trouveront de solution que dans leur capacité à intégrer intelligemment les normes mondialisées de l'économie de marché.

Emmanuel OKAMBA
Maître de conférences HDR
en sciences de gestion

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

La Sangha emboîte le pas à Pointe-Noire

Après Pointe-Noire, où plus de 11 000 patients furent consultés, les populations du département de la Sangha et notamment du chef-lieu, Ouesso, bénéficieront, à leur tour, de soins gratuits dans le cadre du programme de santé communautaire initié par la Fondation Perspectives d'Avenir.

La caravane du programme de santé communautaire qui consiste à administrer des soins gratuits aux populations sera lancée, le 11 août, par Denis Christel Sassou N'Guesso, président de la Fondation perspectives d'avenir et initiateur de ce programme humanitaire.



Des véhicules de la caravane de santé/DR

En sus des festivités inscrites au calendrier du 55^e anniversaire de l'indépendance nationale, l'actualité à Ouesso, en ce mois d'août, prendra aussi la couleur de l'humanitaire. Il s'agira, pour les organisateurs de la caravane, d'assister la population à travers la mise en route d'un hôpital mobile pourvu de différentes spécialités médicales: analyses biologiques, imagerie par résonance magnétique (IRM), chirurgie ophtalmologique, stomatologie, et ORL.

Les consultations pédiatriques, la médecine interne et la cardiologie, la chirurgie bucco-maxillo-faciale, la médecine interne et de cardiologie seront également au rendez-vous. Ces soins médicaux de proximité aussi bien préventifs que curatifs mettent en exergue la dimension sociale du programme d'activités de cette Fondation.

Selon le docteur Koutaba, coordonnateur dudit programme, les résultats obtenus lors de la phase de lancement de ce programme à Pointe-Noire, ont été au-delà des espérances. « Nous nous attendions, au moins, à 1000 consultations or; 11.123 malades s'étaient présentés, soit 1 516 interventions chirurgicales ont été réalisées pour 600 prévues », déclarait-il dans une interview-bilan.

Par le passé, la Fondation avait réalisé des campagnes de dépistage du cancer du col de l'utérus et de vaccination des jeunes filles contre cette pathologie, administré des soins divers et la vaccination aux populations d'Oyo dans la Cuvette. Perspectives d'avenir avait offert du matériel sanitaire et organisé le 6^{ème} symposium de carcinologie à Dolisie, dans le Niari, initié la première journée médicale et pédagogique et remis des ambulances aux hôpitaux du département de la Bouenza.

Du fait de son implication et sa contribution aux problèmes de santé des communautés à travers multiples actions sociales au profit des populations congolaises, Denis Christel Sassou N'Guesso a été primé Meilleur Manager de l'année par le Comité International des Managers Africains.

La Rédaction



Assurances et Réassurances du Congo

Nos services sont à votre écoute!!

Assurance Incendie	Assurance Élévation
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Médical
Assurance Global Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie
Et...	

Agence N°1 Avenue de la Liberté - Congo - Tél: +242 22 22 12 13 14 15 16 17 18 19 20
 Agence N°2 113 Avenue de la Liberté - Congo - Tél: +242 22 22 13 14 15 16 17 18 19 20
 Email: ar@arcc.org - arcc@arcc.org

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
ET DE LA POPULATION.
.....
CABINET
CELLULE DE GESTION
DES MARCHÉS PUBLICS
.....
SECRETARIAT PERMANENT

Contexte.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006 / MSP/2015/CT/PDSSII
RECRUTEMENT D'UN CABINET EN CHARGE DE L'ENQUETE D'ENREGISTREMENT, PRODUCTION
DES CARTES DES BENEFICIAIRES ET DE DEVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME « CLOUD COM-
PUTING » DU PROGRAMME DU CIBLAGE DES INDIGENTS DE L'EVALUATION D'IMPACT DU
FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui est rentré en vigueur le 21 janvier 2015 et couvrira une période de cinq (5) ans, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un cabinet en charge de l'enquête d'enregistrement, production des cartes des bénéficiaires et de développement de la plateforme « cloud computing » du programme du ciblage des indigents de l'évaluation d'impact du financement basé sur la performance en République du Congo »

I.Objectif de la mission du consultant

L'objectif de cette consultance est de mettre en œuvre le processus de collecte de données, d'enregistrement, de photographies des indigents identifiés et assurer la production des cartes pour les bénéficiaires de l'intervention du ciblage des vulnérables dans les aires de santé des formations sanitaires dans les groupes T2 et T4. La base de données de l'enquête

servira pour la production et la distribution des cartes.

II.Profil du cabinet

L'organisation choisie devra répondre aux caractéristiques suivantes:

- Un minimum de 3 ans d'expérience dans les évaluations dans le secteur de la santé ou dans d'autres secteurs sociaux dans les pays en développement. L'expérience dans des enquêtes au niveau des formations sanitaires est fortement préférée.
- Une expérience de conduite d'enquêtes à grande échelle
- Une capacité à mener des recherches et écrire des produits de recherche
- Une forte capacité et une expérience avérée dans la planification et l'organisation logistique des enquêtes
- Un bon réseau d'enquêteurs expérimentés, de superviseurs et d'agents de saisie des données.
- Une forte capacité de gestion des données et des statistiques.
- Une bonne connaissance des logiciels suivants: CS-Pro (ou autre logiciel de gestion des données pertinentes), SPSS et STATA.
- D'excellentes qualités relationnelles

et un esprit d'équipe

III.Durée de la mission :

La durée de la mission est de trois (03) mois.

IV. Dépôt des candidatures

Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt par écrit, ou par E-mail en produisant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc..).

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité technique et coût (SFQC) conformément aux Directives: Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (édition courante). Les manifestations d'intérêts portant la mention : « Recrutement d'un cabinet en charge de l'enquête

d'enregistrement, production des cartes des bénéficiaires et de développement de la plateforme « cloud computing » du programme du ciblage des indigents de l'évaluation d'impact du financement basé sur la performance en République du Congo » doivent être envoyées sous pli fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 24 août 2015, à 16h 00 (heure locale) à l'attention de :
Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics/PDSS II
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics / sise derrière la Direction des Etudes et de la Planification (à côté de l'OMS de Brazzaville – dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique)
Tél: (00 242) 06 98 08 708 / 05 75 69 140 / 05 56 24 427
E-mail : minsante.pdss@yahoo.fr

Fait à Brazzaville le 07 août 2015

Le Responsable de la cellule

Marcellin LEBELA

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

CABINET

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL 001/MSP-CAB/PDSS II/AOI/F/2015

1.Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) le programme de développement des Services de Santé (PDSSII) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de motocyclettes.

2.La cellule technique du programme de développement des Services de Santé (CT-PDSS) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir quarante-quatre (44) motocyclettes et casques;

3.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA » édition 2011, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4.Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule technique sise au 5, de la rue Lucien Fourneau quartier Bacongo –Brazzaville (nouveaux logements) Tél: 06 972 95 86 / 05 300 92 05, courriel : minsante@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 8 heures à 16 heures, heures de Brazzaville.

5.Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA. Le mode de paiement sera : versement en espèces ou virement bancaire. Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express ou par voie électronique à tout

soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

6.Les offres devront être soumises à l'adresse du PDSS II ci-dessous au plus tard le 09 septembre 2015 à 12 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'adresse du PDSS II mentionnée ci-dessous le 09 septembre 2015 à 12 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant équivalent à Un Million (1.000.000) de FCFA.

7.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Programme de Développement des Services de Santé (PDSS II)
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics /derrière la Direction des Etudes et de la Planification (à côté de l'OMS de Brazzaville – dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique)

Brazzaville, République du Congo
Tél: 06 972 95 86 / 05 300 9205
E-mail : minsante@yahoo.fr

Fait à Brazzaville le 07 août 2015

Le Responsable de la cellule

Marcellin LEBELA

VIE ASSOCIATIVE

Clémence Virginie Mbassi préoccupée par la situation des médias au Congo

La présentatrice des journaux à la télévision nationale congolaise a plaidé en faveur de la bonne gestion des médias de son pays le 6 août à Brazzaville, à l'occasion de la sortie officielle de l'Association Congolaise pour la Sauvegarde et le Développement des Médias (Acscdm) dont elle est la présidente.



La présidente de l'Acscdm a ainsi annoncé la mise en place d'une équipe de professionnels de l'information et de la communication, chargée de réfléchir sur l'avenir des médias congolais.

Cette équipe est constituée des journalistes, reporters d'images, éditeurs de presse, réalisateurs, monteurs, photographes ainsi que les étudiants en communication. L'Acscdm entend promouvoir la liberté de la presse et le développement des médias, en mettant un accent sur les notions d'éthiques et de déontologie des professionnels des médias. L'association contribuera aussi à la formation continue des professionnels des médias au moyen des séminaires, colloques et conférences-débats.

Clémence Virginie Mbassi a entre autres désapprouvé le manque de fonctionnement normal du circuit émetteur-récepteur dans plusieurs médias congolais. « Pour le cas de notre pays, la liberté de créer fait que l'environnement médiatique ne désemplit pas en parution, en chaîne de Télévision et en station Radio. Qu'à cela ne tienne, le circuit émetteur-récepteur est loin de satisfaire les attentes des auditeurs, téléspectateurs et lecteurs qui sont, avant tout, nos réels

consommateurs », a-t-elle fait remarqué.

Par ailleurs, dans le cadre de la complémentarité de compétences techniques inter institutionnelles, l'Association congolaise pour la sauvegarde et le développement des médias (Acscdm) collabore avec l'Association congolaise des journalistes et éditeurs de presse (Acjep), l'Observatoire congolais des médias (Ocm), l'Association congolaise des journalistes reporters (Acjr), l'Association congolaise des éditeurs de presse (Acep). le but de cette collaboration étant de constituer une plateforme pour la défense des intérêts des professionnels des médias.

Au Congo, comme ailleurs, les médias et les associations évoluant dans l'environnement médiatiques constituent un facteur de développement politique, économique, social et culturel. C'est dans ce cadre que, l'Acscdm va renforcer son partenariat avec le ministère de la communication ainsi qu'avec le Conseil supérieur de la liberté de communication et la représentation congolaise de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation,

la science et la culture (Unesco).

« La communication est un élément capital dans le fonctionnement des organisations notamment les ONG et les associations. A ce titre, les ONG et les associations ne peuvent atteindre la performance s'ils remettent en cause la communication qui est un état d'esprit qui ne cesse de prendre en compte les attentes d'autrui », a indiqué Raphaëlle Lagahet, point focal femme Ong et genre au sein de la Commission nationale Congolaise pour l'Unesco.

« L'initiative de création de l'Acscdm est bonne, il faut encore plus de moyens pour des formations permanentes, journalières, hebdomadaires, mensuelles, tri-

mestrielles ou annuelles », a-t-elle ajouté.

Pour sa part, le professeur Ludovic Robert Miyouna, ancien conseiller aux médias du ministre congolais de la Communication a souhaité que l'Acscdm fasse du travail des journalistes sa priorité. « Il faut que ce soit une association qui s'investisse dans le travail des journalistes afin de percevoir les lacunes de leur métier et qu'elle soit capable de proposer des solutions à ces problèmes. Je n'ai trouvé de bons journalistes que là où ils avaient été acceptés, le fait que ces personnes-là aient la possibilité de les former chaque jour ».

Fortuné Ibara

CHRONIQUE

La Sangha, le département de tous les atouts

Il se distingue, en premier lieu, par sa population très chaleureuse et par un environnement forestier des plus salutaires qu'il est indispensable de conserver délicatement pour préserver sa biodiversité unique en son genre.

En effet, la population de la Sangha composée de plusieurs ethnies parmi lesquelles les Djems, les Bakotas ou les Monguils a une tradition d'hospitalité qui n'est pas surfaite.

La gastronomie dont les plats plus réputés comme le mebotu, à base de noix de palme, ou le Peke, mais aussi les célèbres danses telles le Nzenzema ou le Balafossa valent largement le déplacement.

Au moment où le Congo s'apprête à célébrer son 55^e anniversaire d'indépendance, le département a le grand bonheur de recevoir les bienfaits de la municipalisation accélérée et les nombreuses réalisations qui s'effectuent çà et là, sur tout le département, dont particulièrement l'axe routier et l'aéroport l'ont transfiguré en le rendant plus accessible, confirment encore plus aujourd'hui l'avantage géostratégique du pays avec les multiples frontières partagées dans le septentrion avec le Gabon, la République Centrafricaine et le Cameroun.

Le département de la Sangha, encore plus fier aujourd'hui de sa capitale, Ouesso, apprécie ses voisins immédiats, avec lesquels il peut désormais plus aisément et dans des délais raisonnables procéder à des échanges commerciaux, il s'agit des départements de la Cuvette, de la Cuvette Ouest et de la Likouala, en savourant qu'on l'appelle deuxième région économique du pays en fonction des richesses dont il regorge parmi lesquelles le bois, le cacao, la flore et la faune, que l'on retrouve sur une superficie de 12 266 km² à travers les cinq autres districts que sont Mokéko, Ngbala, Pikounda, Sembé et Souanké.

Le complexe transfrontalier unique, consacré à la conservation de la nature, dénommé Trinational de la Sangha est un autre de ses atouts touristiques. Il offre aux scientifiques et autres chercheurs l'occasion de s'informer régulièrement sur des processus écologiques et évolutionnaires sur une large échelle et témoigne d'une grande biodiversité, comprenant de nombreuses espèces en danger. Ce point de rencontre entre le Congo, le Cameroun et la Centrafrique a une superficie de plus de 750.000 hectares qui regroupe trois parcs nationaux de ces pays et comprend de fortes populations d'animaux hélas menacés comme l'éléphant, le gorille, le chimpanzé, le crocodile du Nil et plusieurs autres espèces en danger d'extinction, aussi la lutte contre le braconnage s'avère-t-elle vitale et devient un sport national au même titre que la protection de l'environnement.

Les habitants du département sont mieux informés aujourd'hui de ce que le braconnage détruit les écosystèmes des forêts tropicales humides à l'équilibre si fragile et donc qui du coup met en péril l'espèce humaine qui se retrouve à son tour également menacés d'extinction.

Fort de ses atouts touristique et culturels, la Sangha offre des conditions de visite appropriées à l'instar du joli petit village de Pokola devenu commune urbaine, doté d'un aéroport privé. Né des besoins de l'exploitation forestière, il est devenu un havre de paix au milieu de la forêt et séduit, par son atout touristique, ceux qui traversent la Sangha par pirogue pour aller à sa rencontre et d'où sont organisés expéditions et safaris. De nombreux touristes et scientifiques s'y rendent quotidiennement et la chaîne d'information National Géographique abondamment les échos des forêts, peut-être de nombreux Congolais ignorent-ils encore l'intérêt majeur porté sur cette partie du monde au cœur du Bassin du Congo et dont la conservation est un enjeu capital pour l'humanité entière, alors il est encore temps de soutenir le département !

Ferréol Constant Patrick GASSACKYIS



Annnonce Total E&P Congo

Concours d'entrée 2015 dans les classes renforcées au Lycée Victor Augagneur

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :

- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, ou, du collège d'appartenance.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au Lycée Victor Augagneur le Samedi 08 Août 2015 à 10h00.

Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Lundi 10 au Mardi 11 Août 2015 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Lundi 10 Août 2015

09h – 11h30: Mathématiques
14h – 16h30: Français

- Mardi 11 Août 2015

09h – 11h30 : Physique chimie

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours munis d'une pièce d'identité.



DDEPSA

TOTAL E&P CONGO

VIE DES PARTIES

La DDC nomme un nouveau secrétaire général

Le Dr Makpolo Gebanga Gaston a été désigné à ce poste sur une décision du président national datée du 27 juillet et sur pied des articles 15, 41 et 43 des statuts du parti.

La Dynamique pour la démocratie au Congo (DDC) vient d'avoir un nouveau secrétaire général en la personne du Dr Makpolo Gebanga Gaston. L'heureux promu remplace à ce poste Me Ngangu Mbanza à la suite de la démission de ce dernier pour des raisons de santé. Comme il a eu à le préciser dans sa lettre du 2 juillet adressée au président national du parti, Ingele Ifoto, l'ancien secrétaire général a indiqué ne plus être en mesure de continuer à assumer ses fonctions au sein du parti eu égard aux restrictions qu'imposait son état de santé. Après neuf ans de bons et loyaux services rendus au sein de la DDC, Me Ngangu Mbanza a cru que le moment était venu de passer le relais à Makpolo Ge-

banganga désigné secrétaire général ad intérim sur une décision du président national du 27 juillet et sur pied des articles 15, 41 et 43 des statuts de la DDC. Jusque-là secrétaire général adjoint de la DDC, Makpolo Gebanga doit son ascension à son dynamisme et à son esprit clairvoyant tourné vers le développement du parti. C'est avec enthousiasme qu'il a, du reste, accueilli sa nomination qui traduit toute la confiance que le président national place en sa modeste personne. Il promet d'être à la hauteur des espérances qu'il suscite, d'ores et déjà, auprès de nombreux militants de la DDC en perspective des prochains enjeux électoraux. Docteur en médecine et spécialisé dans la « chirur-

gie-accouchement » à la faculté de médecine de l'Université de Kinshasa, le Dr Makpolo Gebanga traîne une riche carrière dans ce domaine comme en témoigne son cursus très étoffé. Assistant de recherche 1er mandat depuis juin 2005, il preste comme médecin à l'hôpital général de référence de NDjili tout en ayant un pied en politique où il est en train de tisser sa toile sous la houlette du président Ingele Ifoto.

Au-delà de l'objectif de la conquête du pouvoir inhérent à toute formation politique digne de ce nom, la DDC, faut-il le rappeler, entend instaurer un État de droit réellement démocratique fortement décentralisé, fédéral progressif, républicain, indivisible et laïc garantissant le respect des libertés fondamentales et d'égalité des citoyens. La DDC espère également, une fois aux commandes de la



Dr Makpolo Gebanga

République, faire respecter les droits humains, politiques, civils, économiques, culturels, sociaux et les libertés fondamentales tant individuelles que collectives. Il prône

comme idéologie de base les valeurs du patriotisme et de la libre entreprise respectivement sur le plan politique et économique.

Alain Diasso

INDUSTRIE MINIÈRE

D'éminents orateurs analysent la manière d'investir en RDC

Du 15 au 16 octobre, le pays accueillera une nouvelle édition de l'IPAD DRC Mines et infrastructures Indaba. Il est confirmé la forte participation des spécialistes congolais et internationaux à ce forum devenu au fil du temps une véritable tradition dans le monde des mines.

Pour les milieux des affaires, le défi lancé est de continuer à tirer un profit d'un marché dense et dynamique. Pour éclairer la lan-

Tuma Waku, président de la division des mines du secteur minier de la Fédération des entreprises du Congo (FEC). Outre les 14 ans d'expérience dans le secteur minier principalement en Afrique du Sud, cet ancien ministre congolais des Mines et du Pétrole a proclamé le Code minier qui régit le secteur en RDC. Ensuite, l'autre exposant est le directeur non-exécutif de Great Quest Metals Ltd, John Clarke. Il

Golfields Company limited au Ghana, à la mise en place du programme d'exploration en or dans l'Afrique subsaharienne pour Ashanti.

Enfin, connu comme brillant orateur, il y a Louis Kabamba Watum, le directeur général d'Ivannhoe Ltd RDC depuis 2014. Mais il est plus ancien dans les milieux des mines en RDC en tant qu'ancien directeur général des Opérations à Moto Goldmines Limited. Il est le manager général de Kamoa



La ville de Kinshasa, capitale de la RDC

terne des participants, l'on a annoncé la présence à ces travaux d'éminents orateurs capables de partager leur expérience dans l'industrie minière en RDC. Parmi les exposants, il y a Simon

est l'ancien PDG de Nevsun Resources limited qui a contribué à la mise en production de la mine de Bisha en Érythrée. Il a également contribué, en tant que directeur exécutif d'Ashanti

Cuivre depuis mars 2015. Dans le passé, il a agi aussi en tant que manager général pour le projet Kibali or et de manager national de la RDC pour Randgold Ressources limited.

Laurent Essolomwa

SÉISME DE BUKAVU

La prudence reste de mise

Nonobstant le calme apparent de ces derniers jours, de nombreux spécialistes appellent toutefois la population de Bukavu à mieux se contrôler évitant notamment de ne pas se mettre à côté des murs fissurés ou de rester près des maisons trop élevées.

Les habitants de Bukavu restent encore sous le choc du séisme qui s'est produit dans la nuit de jeudi 6 à vendredi 7 août. Les émotions passées, l'heure est à présent à l'évaluation des dégâts. Les chiffres divergent selon des sources. Le gouvernement avait fait état de la mort de deux enfants dans l'écroulement d'une maison près de l'aéroport de Bukavu. Dans le lot, il est également fait état du décès d'un policier au poste de Katana, à plus de 35 km au Nord de Bukavu. Une mort confirmée par plusieurs sources concordantes autant que celle d'une femme à Kashihe. Les victimes auraient succombé à la suite de l'écroulement des murs de leurs maisons. Quant aux dégâts matériels, ils sont assez importants, indique-t-on.

Le séisme a par ailleurs été ressenti à Goma, à Walungu, à 70 km au nord-ouest de Bukavu, à Uvira, à quelque 125 km au sud de la capitale provinciale. Selon les spécialistes, le séisme était d'une magnitude de 5,6 sur l'échelle de Richter et serait monté jusqu'à 5,9. Trois secousses, dont la première a été la plus forte, ont été ressenties entre 03h15 et

03h50 à Bukavu, à en croire des sources sur place. Nonobstant le calme apparent de ces derniers jours, de nombreux spécialistes en appellent toutefois à la prudence. D'après le vulcanologue Dieudonné Wafula cité par radiookapi.net, la première réplique du séisme qui s'est produite dans cette partie du pays reste encore un mystère, étant entendu que personne ne sait dire avec précision comment et pourquoi il s'est produit.

Ce membre de l'Observatoire vulcanologique de Goma invite, cependant, la population à la prudence étant donné que les répliques se poursuivent. C'est dire que les habitants de Bukavu ne sont pas à l'abri du danger car un nouveau séisme est toujours à craindre. « Nous devons être très prudents et ne pas être à côté des murs qui présentent des fissures ou de rester trop près des maisons trop élevées à Bukavu », a-t-il averti. D'autres vulcanologues plaident, quant à eux, pour une prise en charge de cette problématique au niveau régional étant entendu qu'il y va de la sécurisation même des États des Grands lacs. L'on évoque, pour ce faire, le tremblement de terre du 3 février 2008 qui avait fait quarante-cinq morts dont sept au Sud-Kivu et trente-huit au Rwanda voisin. Au niveau des autorités provinciales, des dispositions sont en train d'être prises pour assister les sinistrés et faire face aux dégâts.

Alain Diasso

SANTÉ

Le gouvernement débourse plus de 7 millions \$ pour acheter des vaccins

L'un des pays à mortalité infantile élevée, la RDC est déterminée à changer cette situation. La vaccination étant l'une des stratégies pour réduire la mortalité des enfants dues aux maladies évitables par la vaccination, le gouvernement dans sa politique de renforcer la vaccination de routine, tient à ce que tous les enfants congolais ne soient pas priver de ce droit.

C'est dans cette logique qu'il vient de déboursé une enveloppe de plus de sept millions de dollars américains pour l'achat des vaccins de routine et de nouveaux vaccins, pour trois millions deux cent mille enfants congolais.

Cette information a été livrée à la presse par le Directeur du Programme Elargi de Vaccination (PEV), le Dr Audry Mulumba, à l'issue d'une audience que le vice-premier Président du Sénat, Edouard Mokolo wa Mpombo, a accordée à Michael McQuestion, directeur de Sabin Vaccine Institute, une organisation américaine, qui travaille en partenariat avec la RDC pour le



La vaccination protège l'enfant contre certaines maladies

co-financement de l'achat des vaccins pour enfants.

Le financement du gouvernement pour l'achat des vaccins est valable un an. Selon le Dr Audry Mulumba, depuis un bout de temps, le gouvernement congolais n'achetait pas les vaccins. Maintenant, ces vaccins de routine ont été achetés en totalité par le gouvernement congolais. Cependant, en ce concerne les nouveaux vaccins

qui coûtent soixante millions de dollars, le gouvernement congolais participe avec un co-financement de 5%.

« Nous ne sommes plus en défaut de co-financement, c'est une fierté », s'est réjoui le Dr Audry Mulumba qui a, ensuite, salué l'implication du réseau de parlementaires pour l'appui à la vaccination qui a mené un plaidoyer pour obtenir ce résultat.

Aline Nzuzi

Une fièvre hémorragique signalée à Kisangani

Cette fièvre hémorragique qui a fait déjà un mort a suscité la panique au sein de la population de Kisangani dans la province de la Tshopo.

Venu de la localité de Yakusu située à 24 km de la ville de Kisangani, en aval du fleuve Congo, le jeune homme décédé à l'Hôpital général de Kisangani, dans la province de la Tshopo, présentait des symptômes d'une fièvre hémorragique virale tels que le saignement et le vomissement du sang avant sa mort. Au vu de ces signes, la panique s'est installée dans la population craignant l'apparition d'une nouvelle épidémie de la maladie à virus Ébola.

Mais le médecin provincial de la santé de la Tshopo, le Dr Francis Baelongandi, apaise la population en l'appelant au calme. Pour lui, aussi longtemps qu'aucun résultat n'est encore reçu sur les échantillons du malade, prélevés à l'hôpital général et acheminés, le 7 août, au laboratoire de l'INRB à Kinshasa, la population ne doit pas paniquer. Il a, par ailleurs, rassuré que la situation est sous contrôle. Pour sa part, la population devra, insiste-t-il, observer les règles d'hygiène.

« Nous avons demandé à la population de ne pas paniquer. La situation est sous-contrôle et toutes les mesures ont été prises pour éviter la propagation au cas où le résultat se révélait positif. Nous attendons le résultat. Entre temps, il y a des mesures d'hygiène qui doivent être prises notamment le lavage régulier des mains », déclare-t-il.

Outre l'observance des règles hygiéniques, le Dr Francis Baelongandi invite la population à se rendre au centre de santé le plus proche au cas où elle constate un autre cas similaire présentant une forte fièvre, des saignements et des vomissements.

A.Nz.

ADOPTIONS

Les familles italiennes s'impatientent

Les adoptants italiens de quelque 150 petits Congolais demandent des explications à leur gouvernement sur 22 mois de blocage.

Au cours de la séance des questions orales à l'Assemblée nationale italienne le mercredi dernier, des familles d'adoptants de petits Congolais sont venus interpellés leurs députés sur les raisons du blocage des dossiers. « Il y a une absence de communication entre le gouvernement italien et les familles : en 22 mois, nous n'avons eu qu'une seule rencontre avec la Commission internationale des adoptions et reçu un seul mail, dans lequel on nous invitait à patienter », ont dénoncé les familles italiennes.

Depuis novembre 2013, les familles italiennes s'en tiennent aux indications du gouvernement de Kinshasa de procéder à l'examen au cas par cas, après la découverte d'irrégularités dans ces dossiers. Des adoptants, notamment canadiens, se seraient révélés des couples homosexuels voulant avoir un enfant. Cela ne correspond pas à la notion de famille

retenue par la législation en République démocratique du Congo. Depuis lors, quelques enfants ont été autorisés à rejoindre leurs nouvelles familles en Italie, mais pour quelque 150 d'entre eux, les dossiers sont encore dans les tiroirs au Congo.

Les familles soulignent bien toutefois que les raisons du blocage sont plus à rechercher du côté de Rome qu'à Kinshasa. C'est d'ailleurs un fait, souligne Antonella Prete, mère adoptante et avocate de profession, que « la seule donnée sûre en cette affaire est le moratoire observé par la République démocratique du Congo, et qui est déterminé par les irrégularités d'autres États qui ont suscité la juste réaction congolaise sur l'ensemble des dossiers d'adoption. L'Italie nous a maintes fois affirmé qu'aucune famille italienne n'était impliquée », a-t-elle déclaré.

Alors « que fait le gouvernement italien? », demandent les familles. Leur exigence principale est pour l'instant celle d'être mieux informées pour savoir comment se régler. « Nous voulons être mis au courant de l'évolu-

tion de l'ensemble des procédures d'adoption et des raisons qui portent l'Italie, pays naguère vertueux dans les questions d'adoption, à être impliquée dans le blocage », relèvent ces familles. Interpellant plus directement le ministre Paolo Gentiloni des Affaires étrangères et de la Coopération (responsable de la Commission internationale des adoptions), un élu a voulu la confirmation des informations de presse qui font état de négociations en cours pour des accords de coopérations avec le Congo, la Gambie, le Ghana et le Sénégal. De tels accords auraient plus généralement comme champ d'application celui de l'immigration, mais les familles d'adoptants se demandent si ces pourparlers n'ont pas d'incidence aussi sur le sort des petits Congolais en attente. Comme c'est le même ministère qui gère les deux domaines, Coopération internationale et Adoptions. Faut-il voir dans l'immobilisme actuel le contrecoup de la mauvaise opinion suscitée en Italie par les flux migratoires ? Des questions, mais pas de réponses sûres pour le moment.

Lucien Mpama

FOOTBALL-PRÉSAISON

DCMP renforce son effectif avec quatorze joueurs

Selon l'entraîneur Mwinyi Zahera, quatorze joueurs vont conforter l'effectif du DCMP, parmi lesquels, six joueurs en provenance de l'Europe, deux de la Côte d'Ivoire, un Guinéen, et des joueurs locaux de Lubumbashi et Kinshasa.

C'est peut-être un vent nouveau qui souffle au sein du Daring Club Motemba Pembe (DCMP) de Kinshasa. Après pratiquement un lustre de troubles et déchirement qui a conduit même à la dissidence du FC Renaissance du Congo, le club mythique vert et blanc de la capitale semble tourner la page depuis l'arrivée du député national et homme d'affaire Genty Ngobila à la coordination du club. L'équipe s'est dotée d'une société à objet sportif pour gérer désormais le club. L'homme d'affaire français Henri Legarda ancien dirigeant du club Le Mans en France a accepté d'investir afin que le club retrouve l'élite du football national et l'ambiance des coupes africaines interclubs. C'est l'objectif que s'est assigné l'équipe pour la saison 2015-2016.

C'est sur cette lancée que DCMP vient de se renforcer avec quatorze joueurs. L'information émane de l'entraîneur principal des Immaculés, Mwinyi Zahera, dans une intervention à Radio Okapi. Se réservant de donner des noms de nouveaux joueurs contractés, il a affirmé : « Nous reprenons avec l'ancien effectif et six joueurs qui viennent de l'Europe, deux de la Côte d'Ivoire, un Guinéen, plus les joueurs locaux qui viennent de Lubumbashi et de Kinshasa. Au total, ils sont quatorze joueurs qui vont intégrer l'équipe ». L'équipe entame sa préparation pour la saison le lundi 10 août au stade Tata-Raphaël de Kinshasa. Le but est de terminer dans le trio de tête du championnat national de football afin de prendre part à une compétition africaine interclub.

Rappelons que DCMP n'a rien glané au cours de la saison passée. L'équipe terminait avant dernier de play-off. Reversé à la 51e édition de la Coupe du Congo de football, le club Vert et blanc a été écarté de la course au sacre en demi-finale, battu par le futur vainqueur de la Coupe, le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi par un but à zéro, but de Crispin Mugalu. Les Immaculés aiguisent donc leur lance pour la saison prochaine, avant la détermination de faire nettement mieux que les deux précédentes saisons sportives.

Martin Engimo

VOIRIE URBAINE

Une délégation du Peedu satisfaite des travaux réalisés sur l'Avenue Tchikougoula

La délégation du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu) conduite par son coordonnateur Maurice Bouesso a réceptionné provisoirement le 6 Août l'avenue Tchikougoula, longue de 5,7 km reliant Mbota dans l'arrondissement 4 Loandjili à Mpaka dans l'arrondissement 6 Ngoyo.

Au cours de cette visite, Le coordonnateur du Peedu a été accompagné de Pascal Tchivongo, directeur des équipements et des travaux urbains à la mairie centrale, des responsables de l'administration des travaux publics, d'Emcica l'entreprise en charge des travaux et de Studi International, la mission de contrôle.

Du Pk 0 jusqu'au Pk 20, les points forts à savoir la chaussée, les émissaires, les canalisations et les ouvrages ont été visités par la délégation. Celle ci, a pu constater le travail réalisé et les imperfections à corriger avant la remise officielle de l'ouvrage « C'est un chantier qui a été très difficile à réaliser. Emcica l'a exécuté en respectant les délais. Des réserves ont été cependant émises et vont être corrigées. c'est pour cela que cette réception s'appelle réception provisoire. Elle a pour but de voir si l'ouvrage a été réalisé conformément aux règles de l'art », a dit Maurice Bouesso.

so. Tout au long de la visite, les populations ont également émis des doléances notamment sur la voie qui manque des ralentisseurs à certains endroits. Une doléance prise en compte par Emcica

comme les autres imperfections relevées. « Vous ne pouvez pas imaginer la joie que nous éprouvons maintenant avec cette voie. Les personnes comme les véhicules circulent librement. Les commerces naissent », a

dit Antoine Moukimi, chef de zone au quartier Mpaka. À l'endroit des riverains de la Route, Maurice Bouesso, constatant les actes d'anti valeurs perpétrés a demandé à la population d'être consciente et de veiller à cet investissement. « si les populations se comportent tel que nous l'avons constaté en jetant les ordures dans les caniveaux qui se bouchent et empêchent l'écoulement des eaux, nous serons dans un éternel recommencement. Les populations doivent réaliser d'où elles viennent et où elles sont. Concernant l'assainissement, le relais sera pris par les responsables des quartiers qui doivent éduquer les citoyens aux bonnes pratiques », a-t-il renchéri.

Le Peedu est un projet de la République du Congo, cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale. Son objectif est d'accroître durablement l'accès des habitants des zones ciblées de Brazzaville et de Pointe-Noire aux infrastructures de base, aux services, à l'eau potable et à l'électricité.

Hervé Brice Mampouya



La délégation du Peedu sur l'avenue Tchikougoula crédit photo»Adiac»

METATOUT

PREFABS

Qualité et développement Durable !

Logements pratiques prêts à l'emploi

Bâtiment **UL** galvanisé

Bâtiments et systèmes modulaires

Bâtiments en acier structurel

Cabines Mobilier urbain

Bâtiment préfabriqués

Bâtiments écologiques

Conteneurs de vie

Stations Services

Sanitaires

Hangars



Pointe-Noire Centre Ville - Avenue de Kimkambo (en diagonale de Servtec)

Tel : 06 9999 666 - 06 947 22 22

SNDE

Louis Patrice N'Gagnon annonce la construction de 8 nouveaux forages

L'information a été donnée lors de la conférence de presse animée, le 4 août, à la direction départementale de la SNDE (Société nationale de distribution d'eau) par Louis Patrice N'Gagnon, directeur général de ladite société.

La conférence de presse a eu pour objectif d'édifier les Ponténégrins sur le plan stratégique de développement de la SNDE, couvrant la période de 2010-2020, mis en place suite à un diagnostic, ainsi que sur les réalisations de cette société depuis la prise de fonction du directeur général il y a une année. Un temps qui lui a permis de se rendre compte des réalités sur le terrain dans tous les départements et sur tout le périmètre de la SNDE. Notons que le plan stratégique de développement constitue l'axe principal de l'action de la SNDE pour poser les rudiments nécessaires afin de résoudre la question de l'eau dans le

pays, de pourvoir de l'eau à toutes les populations. Dans ce cadre, plusieurs activités sont prévues, notamment l'amélioration des réseaux de distribution d'eau, la résolution des fuites, la construction des forages, l'achat des produits chimiques pour le traitement de l'eau.

Pour ce qui concerne Pointe-Noire, les problèmes liés à la fourniture d'eau se posent avec acuité dans plusieurs quartiers. ceux-ci partent de la production à la commercialisation de l'eau en passant par le transport et la distribution. En effet, la ville océane ne dispose actuellement que de vingt-cinq forages dont la production en

eau potable ne peut alimenter toute la ville qui est en pleine extension.

Ce qui fait que bon nombre de quartiers sont dépourvus d'eau. Même là où il y a des branchements, les robinets sont secs. Le réseau de distribution est vétuste, la qualité de l'eau fournie par la SNDE laisse à désirer et de nombreuses fuites sont constatées dans la ville. À cela s'ajoute le problème de surfacturation qui subsiste depuis un certain temps et celui des factures qui ne sont pas déposées chez les clients qui doivent eux-mêmes se rapprocher de la société pour des réclamations, comme l'ont déploré les journalistes.

Mais, pour le directeur général, tous ces problèmes trouveront une solution grâce à la réalisation du plan stratégique de développement. Il a, par exemple, informé de la construction prochaine dans la ville de huit forages d'eau en vue d'augmenter la production en eau potable, la réalisation d'une usine de captage d'eau de surface à la rivière la Louémé (arrondissement 6 Ngoyo) et la construction d'un potabloc à Ngouambouchi (arrondissement 5 Mongo-Mpoukou) pour l'amélioration de la production d'eau. Pour ce qui est de la mauvaise qualité de l'eau et des nombreuses

fuites, il a indiqué que cela est due à la vétusté du réseau de distribution d'eau qui est resté inchangé depuis plus de 10 ans : « L'eau qui sort des forages est potable mais c'est au niveau du réseau que se pose le problème. Nous avons mené des études pour changer les vieux réseaux et emmené l'eau là où elle manque », a-t-il précisé.

Pour le problème de surfacturation évoquée au cours de la conférence, Louis Patrice N'Gagnon a condamné ce fait qui, selon lui, est causé par l'irresponsabilité et l'insouciance de certains agents de la SNDE qui ne sont pas souvent informés des réalités sur le terrain telle que la non-distribution d'eau et autres. De ce fait, il a annoncé la présentation prochaine dans les arrondissements des chefs de réseaux chargés d'informer des fuites et autres situations liées à la fourniture d'eau.

En outre, le directeur général a déploré la présence de nombreux branchements pirates, souvent réalisés par des personnes non qualifiées avec des tuyaux non conventionnels, qui occasionnent aussi des fuites d'eau. Il a estimé que les prestations de la SNDE au niveau de la ville seront aussi améliorées grâce au contrat de

performance qui concerne les agents et responsables de la SNDE qui ont obligation aux résultats.

Louis Patrice N'Gagnon a, par ailleurs, évoqué la volonté du gouvernement à aider la SNDE à obtenir des résultats ainsi que les efforts fournis par lui pour pourvoir de l'eau aux populations. Il a cité le projet rural «Eau pour tous» destiné à la construction, pendant 2 ans, de 4000 forages dont 1520 ont déjà été réalisés.

Il faut aussi dire que la réalisation du plan de stratégie du développement de la SNDE qui nécessite au total une somme de 5 milliards ne se fait pas sans difficultés. La société a besoin de moyens, donc de subventions, pour pouvoir réaliser toutes les activités retenues. « Il nous faut, par exemple, 204 millions tous les deux mois pour l'achat des produits chimiques destinés au traitement de l'eau dans la ville de Brazzaville. Il nous faut importer les pièces destinées à l'amélioration des réseaux », a-t-il expliqué. « Nous avons besoin de soutien, d'appui ainsi que de la disponibilité des collaborateurs pour réaliser les tâches dans des conditions acceptables », a-t-il conclu.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HUMEUR

Gare aux réseaux sociaux !

À lieu de nous informer objectivement, les réseaux sociaux tendent à devenir des moyens par lesquels des « vraies fausses informations » sont injectées dans l'opinion par des gens qui changent constamment de profil pour ne pas être détectés. Ces gens-là le font pour des fins de déstabilisation et de nuisance sociétale.

Et ce qui est étonnant, c'est qu'à chaque fois qu'une nouvelle technique apparaît, les gens l'applaudissent à grands bruits alors que toute nouveauté technologique a toujours eu son revers de la médaille. Et en ce qui concerne les réseaux sociaux ou le Web, ce sont surtout des mensonges qui désenchantent de temps en temps. En effet, il est difficile, voire dangereux pour une structure respectable et digne de mentir à travers des réseaux sociaux car très rapidement le public réagirait. Par contre, des structures, individus et personnalités aux statuts « douteux » mentent facilement à travers des réseaux sociaux.

Loin de nous l'idée de faire un cours sur des réseaux sociaux, nous pouvons tout de même retenir qu'ils sont très diversifiés. Et on compte plusieurs plates-formes de réseaux sociaux. Parmi celles-ci, on distingue deux catégories. Des réseaux sociaux à usage exclusivement professionnel, orienté sur la mise en valeur et les échanges professionnels de ses membres, et ceux à usage privé qui sont devenus « grand public » comme Myspace (construit au départ pour favoriser la mise en relation d'artistes) ou Facebook (conçu à l'origine par et pour des universitaires), mais au fil du temps, tous ces réseaux se compliquent en contenu et en fonction.

Tenez ! Ces utilisateurs de ces réseaux sociaux ont une spécificité très remarquable, car à moindre minutes une vraie fausse information ou un mensonge prémédité peut faire le tour du monde. Quelle instantanéité prodigieuse entre le déroulement d'un évènement et son annonce sur les réseaux. Nombreux sont des utilisateurs qui prennent des faux noms et des faux profils pour donner des informations qu'ils « collent aux lèvres » de certaines personnalités pour dérangier l'opinion. Ces usagers de réseaux sociaux « fabriquent » des mensonges en politique, en économie, en sport, en santé des hautes personnalités, en enseignement, en relations internationales, en diplomatie, en culture et bien d'autres. Et le plus souvent ces mensonges courent la rue, avant, pendant ou après le déroulement des évènements d'une grande importance.

Attention, pas de confusions possibles, car nous ne disons pas ici que des réseaux sociaux ne donneraient que des fausses rumeurs, mais nous ne souhaitons pas que les gens prennent comme vérité irréfutable tout ce qui sort des réseaux sociaux. Il y a dans certains pays des « sites » et des internautes qui sont passés comme des vrais faux informateurs et c'est très regrettable pour cette diversité des réseaux sociaux, à savoir Facebook, Twitter, Youtube, Flickr, LinkedIn, Viadeo, AnonPlus. Et par le fait que tous ces menteurs utilisent ces « espaces techniques » ; et si cela persisterait, il serait difficile de distinguer un faux message du vrai, c'est regrettable.

Ah ! Heureusement, de plus en plus on parle du « comment démentir le vrai du faux ? » C'est le travail que cinq chercheurs européens, sous l'égide de l'université de Sheffield au Royaume-Uni, s'échinent à élaborer un détecteur de mensonges à destination des réseaux sociaux afin d'établir la véracité d'une information dès sa publication en ligne et cela risque de bouleverser les « menteurs » à travers des réseaux sociaux.

Faustin Akono

Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent aux

salons éducatifs «ETUDIER EN RUSSIE-2015»

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

les 13-14 août à 10 heures
à Pointe-Noire



Frais d'études et d'hébergement:
de 2000 à 3500
dollars américains par an

plus de 20 meilleures universités
et plus de 500 filières médicales,
techniques, économiques et humaines.

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Architecture; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Journalisme; Sciences politiques; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

Adresse:

B.P. 5363 Pointe-Noire,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918
E-mail: rusconsul.cg@yandex.ru

à Brazzaville

Adresse:

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr

LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

FOOTBALL

Les jeunes talents d'Airtel entrent en compétition le 21 août

Trente-deux équipes, dont seize de Pointe-Noire et seize de Brazzaville, vont se mesurer dans le cadre de la 5ème édition d'Airtel jeunes talents jusqu'au 29 août.

Les équipes de la ville océane (versions hommes et dames), autant pour celles de Brazzaville, livreront un tournoi local. Les champions des deux villes, dans chaque catégorie, vont finalement en découdre en finale pour probablement succéder à Lions de Talas et à AS Makazou, respectivement tenant du titre en versions masculine et féminine. Ces deux équipes,

les récompenser, le directeur marketing d'Airtel, Sidibé Zouma, a mis à la disposition de ces deux champions en titre un chèque de 500.000 FCFA, lors du lancement de la campagne de la 5ème édition, le 7 août à Brazzaville. Une somme qui vient s'ajouter à celle déjà empochée lors de leur sacre. Le tournoi Airtel jeunes talents, vise à permettre aux joueurs dis-

bé Zouma. Ce n'est donc pas pour rien que la société de téléphonie mobile Airtel a signé un partenariat avec l'international ivoirien Yaya Touré. « Nous faisons en sorte que cette compétition soit une plate-forme qui puisse promouvoir les talentueux jeunes footballeurs afin qu'un jour ils fassent carrière ailleurs à l'image des grandes stars du football notamment Yaya Touré et bien d'autres », a expliqué le directeur de marketing d'Airtel. Pour cette 5^e édition, les équipes ont déjà commencé à se pronon-



Les responsables d'Airtel et de la Fecofoot crédit photo Adiac

rappelons-le, devraient représenter le Congo à Libreville dans le cadre du tournoi régional Airtel jeunes talents. Malheureusement ledit tournoi n'a plus eu lieu. Pour

séminés, à travers le pay, de prouver de quoi ils sont capables en vue d'un éventuel placement dans les grands clubs au-delà des frontières nationales, à en croire Sidi-

cer en vue d'une participation, en attendant le coup d'envoi du 21 août.

Rominique Nerplat Makaya

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Coupes d'Europe

Ligue des champions, match retour du 3^e tour préliminaire

Le Sparta Prague est éliminé à domicile par le CSKA Moscou (2-3). Auteur d'un bon résultat à l'aller (2-2) en Russie, le vice-champion de Tchéquie a rapidement mené au score (2-0 après 16 minutes de jeu), mais s'est écroulé en fin de match en encaissant 3 buts fatals. Remplaçant, Franci Litsingi n'a pas joué.

Ligue Europa, matchs retour du 3^e tour préliminaire

Le Slovan Liberec de Dzon Delarge s'impose 3-0 en Israël, sur le terrain de l'Ironi Kyriat Shmona (3-0). Buteur lors de la victoire 2-1 à l'aller, Dzon Delarge a été remplacé à la 76^e, alors que le score était acquis. Liberec accède ainsi à la phase de groupe et connaîtra ses futurs adversaires ce vendredi à midi.

C'est terminé pour Francis N'Ganga et Charleroi, balayés chez le FC Zorya Lougansk (0-3). Déjà battus à l'aller 0-2, les Zèbres ont résisté en première période avant d'encaisser trois buts après son entrée en jeu à la 57^e.

Belgique, 3^e journée, 1^{re} division

Marvin Baudry était titulaire au poste de latéral droit lors du match nul de Zulte-Waregem face à Genk (0-0).

Belgique, 1^{re} journée, 2^e division

Entrée en matière manquée pour Maël Lépicier et Roulers, défaits à domicile par Seraing (0-2). L'ancien capitaine de Mons était titulaire dans l'axe, mais n'a pu empêcher les deux buts précoces de Seraing aux 6^e et 9^e minutes. Remplacé à la 65^e.

Estonie, 22^e journée, 1^{re} division

Sans Allan Kimbaloula, toujours en instance de transfert, Kalju bat le Sillamae Kalev (2-1). Et reste en tête du championnat.

République tchèque, 3^e journée, 1^{re} division

Donnell Moukanza est resté sur le banc lors de la victoire du Zbrojovka Brno face au Slavia Prague (1-0).

France (Ligue 2)

Ligue 2, 2^e journée

Hugo Konongo n'était pas dans le groupe de Créteil, vainqueur de Bourg-Péronnas (2-1).

A Nancy, seul Brice Samba junior était sur le banc lors du succès des Lorrains à Laval (1-0). Tobias Badila, Christ-Emmanuel Maouassa et Yann Mabella n'était pas retenu dans les rangs lorrains, tandis que le nouveau venu Chris Malonga n'était pas dans le groupe des Tangos.

Kévin Koubemba purgeait le 2^e de ses 5 matchs de suspension et n'a donc pas pris part à la victoire de Brest sur Nîmes (2-0).

Remplaçant, Dylan Bahamboula a fait ses premiers pas sous le maillot du Paris FC. Le milieu offensif prêté par Monaco est entré à la 77^e minute du match nul du club parisien à Tours (0-0).

Sans Hardy Binguila et Charlevy Mabilia, non retenus, Auxerre prend le point du nul à Valenciennes (0-0).

Camille Delourme

RÉFLEXION

Armes nucléaires : du mythe à la réalité

La commémoration, en fin de semaine dernière, du terrible drame qui marqua la fin de la seconde guerre mondiale en Asie avec l'explosion de deux bombes nucléaires américaines sur les villes d'Hiroshima et de Nagasaki au Japon a été l'occasion de revenir sur l'une des plus grandes, sinon même la plus grande erreur, que l'Homme ait commise depuis son émergence au sein de l'espèce animale. Même si une telle réflexion ne peut que susciter des haussements d'épaule et des remarques sarcastiques dans les milieux dirigeants des grandes puissances, la réalité, soixante-dix ans après, se substitue enfin au mythe et l'on ne peut que s'en réjouir.

Fascinées par l'ampleur des dégâts humains et matériels que venait de provoquer cette arme nouvelle, les grandes puissances se sont tout d'abord jetées à corps perdu dans une course au surarmement qui les a placées au seuil d'un nouveau conflit mondial dont elles auraient été, soit dit en passant, les premières victimes. Mais prenant soudain

conscience, à la faveur de la crise des missiles de Cuba qui opposa les États-Unis et l'URSS, de leur incapacité à gérer un tel affrontement les « Grands » ont fait brusquement machine arrière sans reconnaître pour autant l'erreur qu'ils avaient commise en se dotant de ce type d'armes.

Afin d'éviter tout dérapage, ils ont édifié un code qui leur permettait de ne plus se lancer dans des aventures aussi folles, ont réduit progressivement leur arsenal, ont fait du Conseil de sécurité des Nations unies un lieu de dialogue destiné à endiguer leur dérives, ont mis en place des dispositifs destinés à empêcher la prolifération des armes nucléaires, bref se sont efforcés par tous les moyens de bloquer une évolution technologique qui ne pouvait que plonger un jour l'humanité dans le chaos.

Le résultat, aujourd'hui, est que l'arme nucléaire, en dépit des apparences, ne présente plus aucun intérêt stratégique et devient, bien au contraire, un fardeau économique, financier, diplomatique, militaire

même dont les « Grands » – États-Unis, France, Grande-Bretagne, Chine, Inde – comme les « Petits » qui les imitent – Pakistan, Corée du Nord, Israël, peut-être même demain Iran – paient la charge au prix fort. Mobilisant des moyens financiers considérables, pesant de plus en plus lourd dans le budget des États, générant des problèmes techniques insolubles parmi lesquels figure en bonne place l'enfouissement des déchets nucléaires, l'arme « fatale » apparaît telle qu'elle est réellement : aussi inutile que dangereuse, aussi coûteuse qu'inefficace, aussi peu adaptée aux réalités stratégiques du temps présent que ruineuse pour les puissances qui la détiennent.

Ce bilan est d'autant plus négatif que, dans le même moment où les « Grands » et les « Petits » finissent par admettre ces évidences, une nouvelle réalité stratégique s'impose partout où surgissent des conflits entre les hommes : celui de la guerre asymétrique qui permet à de petits groupes d'hommes bien organisés et pourvus d'armes classiques de tenir

en échec les forces majestueuses déployées sur le terrain pour les contrer. Nous en avons une démonstration aussi quotidienne qu'irréfutable avec la percée de Daech et de l'État islamique en Irak et en Syrie car face à ce type d'actions, l'arme nucléaire, aussi sophistiquée soit-elle, ne pèse évidemment rien et se révèle telle qu'elle est : une arme aussi coûteuse et dangereuse qu'inutile.

Au déclin de sa vie, le général d'armée André Beaufre, qui avait participé activement pour la France à la mise au point de la théorie de la « dissuasion nucléaire », faisait part en privé de ses doutes sur la pérennité des armes sur lesquelles celle-ci reposait. Quarante ans après les événements lui donnent raison. Mais qui, à Washington, à Paris, à Moscou, à Londres, à Pékin, à New-Delhi osera le reconnaître et proposer la mise en route de l'action internationale coordonnée qui permettra d'enterrer définitivement ce fruit vénéneux de la folie humaine ?

Jean-Paul Pigasse